



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1990-1991

(1^{re} SÉANCE)

CCMPTE RENDU INTÉGRAL

Luratech

1^{re} séance du mardi 19 mars 1991

www.luratech.com

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

1. **Ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1990-1991** (p. 27).
2. **Décès d'un député** (p. 27).
3. **Remplacement d'un député décédé** (p. 27).
4. **Proclamation de députés** (p. 27).
5. **Requêtes en contestation d'opérations électorales** (p. 27).
6. **Fixation de l'ordre du jour** (p. 27).
7. **Situation au Moyen-Orient.** - Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 28).

M. Michel Rocard, Premier ministre.

MM. François Léotard,
Pierre Mauroy,
Jacques Chirac.

PRÉSIDENTE DE M. LOÏC BOUVARD

MM. Jacques Chirac,
André Lajoinie,
Pierre Méhaignerie,
Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères.

8. **Rappel au règlement** (p. 44).
MM. Daniel Colin, le président.
9. **Situation au Moyen-Orient.** - Reprise du débat sur la déclaration du Gouvernement (p. 44).
MM. Hervé de Charette,
Michel Crépeau,
Bernard Stasi.
Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.
10. **Décisions du Conseil constitutionnel** (p. 48).
11. **Déclaration de l'urgence d'un projet de loi** (p. 48).
12. **Renvoi pour avis** (p. 49).
13. **Ordre du jour** (p. 49).

LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTEGRAL

PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1990-1991

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre communication du décret du Président de la République, en date du 12 mars 1991, portant convocation du Parlement.

Je donne lecture de ce décret :

« DÉCRET PORTANT CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

« Le Président de la République,
« Sur le rapport du Premier ministre,
« Vu les articles 29 et 30 de la Constitution,
« Décrète :

« Art. 1^{er}. - Le Parlement est convoqué en session extraordinaire le mardi 19 mars 1991.

« Art. 2. - L'ordre du jour de la session extraordinaire comprendra :

« 1^o Une déclaration du Gouvernement et un débat sur la situation au Moyen-Orient ;

« 2^o L'examen des projets de loi suivants :

« - projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République ;

« - projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes ;

« - projet de loi organique modifiant la loi organique n^o 80-844 du 29 octobre 1980 relative au statut de la magistrature ;

« 3^o La suite de l'examen du projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse.

« Art. 3. - Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

« Fait à Paris, le 12 mars 1991.

FRANÇOIS MITTERRAND

« Par le Président de la République :

« Le Premier ministre,

« MICHEL ROCARD. »

Ce décret est paru au *Journal officiel* du 13 mars.

En application des articles 29 et 30 de la Constitution, je déclare ouverte la deuxième session extraordinaire de 1990-1991.

2

DÉCÈS D'UN DÉPUTÉ

M. le président. Mes chers collègues, ce que j'ai à vous dire demande, on le comprendra, un silence particulier.

J'ai le regret de porter à la connaissance de l'Assemblée le décès, le 8 mars 1991, de notre collègue Michel d'Ornano, député de la quatrième circonscription du Calvados.

Je prononcerai son éloge funèbre lors d'une toute prochaine séance.

En hommage à notre collègue décédé, j'invite l'Assemblée à observer une minute de silence. (*Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement se lèvent et observent une minute de silence.*)

3

REPLACEMENT D'UN DÉPUTÉ DÉCÉDÉ

M. le président. J'ai reçu, en application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, une communication de M. le ministre de l'intérieur, en date du 8 mars 1991, m'informant du remplacement de M. Michel d'Ornano, député de la quatrième circonscription du Calvados, par Mme Nicole Ameline.

4

PROCLAMATION DE DÉPUTÉS

M. le président. En application de l'article L.O. 179 du code électoral, j'ai reçu de M. le ministre de l'intérieur une communication en date du 5 février 1991 m'informant que, le 3 février, ont été élus députés :

- de la deuxième circonscription du Rhône, M. Michel Noir ;

- de la troisième circonscription du Rhône, M. Jean-Michel Dubernard ;

- de la treizième circonscription de Paris, M. René Galy-Dejean.

5

REQUÊTES EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ÉLECTORALES

M. le président. En application de l'article L.O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication de deux requêtes en contestation d'opérations électorales.

Conformément à l'article 3 du règlement, ces communications ont été affichées et seront publiées à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

6

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au vendredi 29 mars inclus a été ainsi fixé en conférence des présidents :

Cet après-midi et ce soir :

Déclaration du Gouvernement et débat sur la situation au Moyen-Orient.

Mercredi 20 et jeudi 21 mars, l'après-midi et le soir, et, éventuellement, vendredi 22 mars, le matin et l'après-midi :

Projet sur la réforme de la dotation globale de fonctionnement.

Lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 mars, l'après-midi et le soir :

Projet sur l'administration territoriale de la République.

Jeudi 28 mars, l'après-midi et le soir, et, éventuellement, vendredi 29 mars, le matin et l'après-midi :

Projet de loi organique sur le statut de la magistrature ;

Suite du projet sur l'administration territoriale de la République.

7

SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le 2 août s'est ouvert un conflit international qui s'est achevé le 28 février.

Ce conflit a connu plusieurs phases. Une phase surtout diplomatique du 2 août au 15 janvier, une phase militaire surtout aérienne du 16 janvier au 24 février, une phase militaire surtout terrestre du 24 au 28 février.

Mais quelle que soit la phase, c'était toujours le même conflit, celui qui fut créé et entretenu par un chef d'Etat sans scrupule, et achevé par sa défaite militaire et la victoire du droit que constitue la libération du Koweït.

Nous aurions tous préféré cette victoire sans recours à la force et, certes, la France n'a pas ménagé ses efforts en ce sens, dans le cadre des résolutions des Nations unies, jusqu'au bout de ce qui était possible, jusqu'au dernier moment utile.

Mélas, Saddam Hussein n'a saisi aucune des perches qui lui étaient tendues. Sans le moindre égard pour les souffrances qu'il imposait tant au Koweït qu'à son propre pays, peut-être a-t-il cru que la communauté internationale finirait par faire preuve de la même irrésolution, des mêmes divisions qui l'ont si souvent entravée dans le passé. Il a eu tort.

Je ne vais pas revenir ici sur des faits que chacun a gardés en mémoire. Je me bornerai seulement à expliciter quelques-uns des enseignements variés que le Gouvernement peut en tirer.

Le premier concerne nos soldats. A quelque armée qu'ils appartiennent, ils ont fait, sur mer depuis le tout début, dans les airs et sur terre, la démonstration éclatante d'un courage et d'une efficacité, d'un dévouement et d'un professionnalisme qui ont fait l'admiration de tous à l'étranger et la fierté de chacun en France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Je suis certain - et ces applaudissements que vous venez de leur adresser me le confirment - d'aller au devant de vos vœux en associant la représentation nationale unanime à l'hommage chaleureux que le Gouvernement veut rendre ici à notre armée et à ses chefs.

Vous approuverez que cet hommage concerne également les familles, dont nous avons partagé d'abord l'anxiété puis le soulagement. Soulagement pour celles du moins qui en ont eu la joie, car d'autres, malheureusement, n'ont connu que la peine.

Je songe ici, comme vous tous, au sous-lieutenant Amisse, pilote de chasse mort avant le début des combats, au sergent Schmitt et au caporal-chef Cordier du 1^{er} R.P.I.Ma, morts dans l'exercice de leur mission. Je songe aussi aux trente-trois blessés, dont certains grièvement, victimes le plus souvent des mines laissées sur le terrain par l'armée irakienne.

Que ces soldats et leurs familles sachent que la France partage leur douleur et ne les oubliera pas.

Les Français auront d'ailleurs l'occasion de témoigner la chaleur de leur reconnaissance, car il va de soi - vous l'avez déjà deviné - que celles des unités de Daguet pour lesquelles ce sera techniquement possible participeront aux défilés pour

notre fête nationale le 14 juillet prochain. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe de l'Union du centre.*)

Au-delà, la crise nous a permis de constater la nécessité d'une adaptation de notre armée aux évolutions récentes que le monde a connues.

J'aurai garde d'anticiper ici sur les résultats d'une réflexion qui est complexe et qui doit être approfondie. Je dirai seulement que le ministre de la défense l'a déjà engagée avec le sérieux et la compétence dont il a fait la preuve durant toute cette période difficile. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Comme l'a déjà annoncé le Président de la République, vous aurez à débattre du sujet pour en éclairer les données dès la session ordinaire, afin d'être ensuite en mesure de statuer, au plus tard lors de la prochaine loi de programmation militaire. Nous ne l'aborderons quant à nous qu'avec deux principes en tête : ni tabous ni précipitation, et vous comprendrez de ce fait que je n'en dise pas plus aujourd'hui. La représentation nationale sera associée au débat en temps utile pour que ses soucis, ses préférences, ses préoccupations s'intègrent au travail de programmation.

La seconde série d'enseignements est politique.

Le Président de la République a conduit les destinées de la nation avec une résolution égale, en faveur de la paix tant qu'elle restait possible, et dans la guerre quand elle s'est avérée inévitable.

Le double souci qu'il a eu - d'abord préserver la paix, sinon gagner la guerre le plus vite et le moins douloureusement possible - a été parfaitement compris par les Français qui lui savent gré et de ses efforts et du soin qu'il a mis à les leur expliquer lui-même.

Le très large consensus qu'il a su forger ainsi doit avant tout à la justesse de ses positions. Mais il doit également beaucoup à l'esprit de responsabilité dont ont su faire preuve la plupart des dirigeants politiques de notre pays.

Je songe naturellement à vous tous, majorité et opposition confondues, qui avez su mettre entre parenthèses les querelles intérieures pour n'avoir en tête que l'intérêt du droit et celui de la France.

A tous ceux qui, voici peu encore, nourrissaient ou entretenaient une image péjorative du monde politique, cette période aura démontré, mesdames et messieurs les députés, votre aptitude à vous élever instantanément à la hauteur des circonstances. Je souhaite à la fois vous en remercier et que les Français en prennent acte.

Je veux dire aussi combien je respecte, même si je les désapprouve, le droit de ceux qui ont exprimé leur désaccord. C'est notre honneur de démocrates que d'assumer les différences, surtout face à la paix ou à la guerre, dès lors du moins qu'elles ne vont pas jusqu'à des choix si contraires à l'intérêt de la France qu'ils conduisent à Bagdad, auprès du dictateur, non pour y défendre nos thèses mais pour une forme d'allégeance.

A vos représentants, de la majorité comme de l'opposition, de l'Assemblée nationale comme du Sénat, j'ai livré, une fois par semaine pendant toute cette période, les analyses et les informations dont nous pouvions disposer. Il est arrivé que certaines de ces informations soient strictement confidentielles. Elles le sont restées. Lorsque sont dans la confiance plus d'une vingtaine de personnes appartenant à tous les groupes des deux assemblées, la chose mérite d'être soulignée.

Le Gouvernement avait tenu, par ces réunions, à témoigner son respect du Parlement. C'est sans surprise mais avec plaisir qu'il a constaté combien les parlementaires justifiaient ce respect.

D'autres rencontres, plus larges, vingt-quatre hors session, ont eu lieu dans le cadre des commissions compétentes. Le ministre des affaires étrangères, actuellement au Sénat, le ministre de la défense et moi-même y avons été régulièrement entendus.

J'ai le sentiment que, loin de tout rite et de toute agitation stérile, les relations entre exécutif et législatif ont été entretenues, à tout moment, dans des conditions correctement adaptées à la situation.

Les Français, je crois, l'ont perçu et y ont été sensibles. Et eux-mêmes ont fait preuve d'une constante et admirable lucidité.

Attachés à la paix, ils en ont, comme nous tous, entretenu l'espoir, fût-il mince, aussi longtemps qu'il était raisonnable. Quand l'aveuglement de Saddam Hussein a rendu inévitable le recours à la force pour libérer le Koweït, les Français y étaient prêts, l'ont compris et l'ont massivement soutenu.

Il n'y avait donc chez eux, chez nous, ni bellicisme - les Français savent ce qu'est la guerre - ni pacifisme à n'importe quel prix : ils savent la tendance des dictateurs à aller toujours plus loin tant qu'on ne les arrête pas.

Les Français étaient à la fois conscients des dangers et disposés à les assumer. C'est là toute la différence entre le courage et la témérité.

Au sein même de notre pays, bien des femmes et des hommes, du fait souvent de leurs origines, se sentaient particulièrement concernés. Chacun a pu constater un état de tension vive et compréhensible, aux causes variées.

Mais ces tensions, jamais, ne se sont transformées en hostilité d'un ensemble ou d'un groupe envers un autre, quels qu'ils soient. Au contraire, d'innombrables initiatives d'élus, d'associations, de particuliers ont créé un dialogue qui n'existait pas, ou pas assez, auparavant.

Ceux que marquait l'inquiétude ont trouvé autour d'eux, notamment dans les services publics locaux, auprès de fonctionnaires dévoués, une qualité et une densité de contacts qui ont donné à tous dignité et apaisement. Nulle part la haine et partout le respect, ce sont tous les habitants de notre pays, quels que soient leur origine, leurs sentiments et leur histoire, qui ont serré les coudes.

Et s'il fallait une preuve nouvelle de l'aptitude de la France à intégrer ceux qui y vivent, la crise du Golfe l'a apportée. Et s'il fallait une preuve nouvelle du désir de ceux qui y vivent de s'intégrer à la France, la crise du Golfe l'a également apportée.

Nous avons tout lieu de nous en réjouir. Nous aurons tous lieu de nous en souvenir.

Sur le plan intérieur, la sécurité a été assurée. Les mesures prises ont été à la hauteur des dangers présumés. Au travail efficace de la Direction générale de la sécurité extérieure et de la Direction de la surveillance du territoire s'est ajouté l'effet du plan Vigipirate, dont j'ai décidé la mise en œuvre le 2 janvier puis le renforcement le 15 du même mois.

Les personnels de police et de gendarmerie se sont soumis à des horaires très lourds, et nous leur en savons gré. Les Français eux-mêmes font preuve de sens civique en acceptant, généralement de bonne grâce, les contrôles auxquels ils sont soumis et dont ils comprennent la justification.

Gardons-nous, cependant, de crier victoire trop tôt, car, comme ne cesse de le rappeler à juste titre le ministre de l'intérieur, Philippe Marchand, il serait dangereux de relâcher prématurément l'effort de vigilance, même si l'on peut envisager de l'atténuer ici ou là.

La troisième série d'enseignements, après le militaire et le politique, est évidemment diplomatique.

La réaction de la communauté internationale dans la défense du droit a fait lever un espoir, celui, peut-être, de l'aube d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité, celui d'un monde vraiment régi par le droit et non par la loi du plus fort, celui d'un monde dans lequel, hors la légitime défense, les Nations unies détiendraient le monopole de décision du recours à la force pour appliquer le droit, comme la police le détient seule dans les nations démocratiques.

Cet espoir ne doit pas retomber. Cette avancée ne doit pas être sans suites. Ce que nous avons fait n'est pas un règlement de comptes ; c'est ce qui l'autorise à être un précédent.

C'est dans ce sens que, partout, nos diplomates auxquels je veux ici rendre hommage, ont constamment porté la pensée de la France.

Les décisions du Conseil de sécurité, mises en œuvre par les pays coalisés et, massivement, par les Etats-Unis font peser sur les Etats-Unis, sur les pays coalisés, sur le Conseil de sécurité des obligations fortes pour l'avenir. Le prestige et le respect gagnés aux yeux de l'opinion mondiale s'évanouiraient instantanément et, j'ajoute, légitimement, si l'on devait découvrir que le droit est à éclipses, s'il devait être perçu comme l'alibi commode d'interventions sélectives.

Telle n'est évidemment pas notre conception. Tel n'est pas non plus notre pronostic sur la conception de nos partenaires. Il reste à le prouver à ceux que l'histoire a rendus sceptiques, à le prouver dans la région d'abord, foyer jamais éteint de tensions et de guerres.

Aucun des Etats, aucun des peuples qui la forment n'est assuré de son avenir, ni même de sa sécurité. L'eau qui manque et le pétrole qui jaillit sont objets de contentieux constants et nourrissent des disputes de frontières. La démocratie insuffisamment présente ne peut faire prévaloir le règlement pacifique des différends. L'absence de reconnaissance mutuelle de l'existence des droits et de la souveraineté de chacun créent un imbroglio durable et durablement dangereux.

Mais jamais les chances de le dénouer n'ont paru aussi grandes qu'aujourd'hui, même si nul ne doit en sous-estimer la difficulté.

Un sujet domine les autres et les opacifie : le conflit israélo-palestinien.

Nul ici ne met en cause, ne met en doute le droit absolu d'Israël à sa sécurité, aux moyens de l'assurer dans des frontières sûres et reconnues. C'est sur les moyens d'y parvenir qu'il y a désaccord occasionnel.

Le gouvernement israélien attend de ses amis qu'ils partagent toutes ses vues. Nous considérons, nous, que si l'amitié est fidèle, si l'amitié est compréhensive, il n'est de vrais amis que les amis exigeants.

Sur quoi porte notre insistance ? Sur la conviction qu'il n'y a pas de paix possible, entre les peuples comme entre les gens, que pour ceux qui se parlent, se reconnaissent et font des concessions mutuelles. Et plus ils sont ennemis, plus ils ont de griefs réciproques, plus ils ont justement besoin de parler, de reconnaître, de concéder pour assurer la paix.

Ce dialogue s'est toujours révélé impossible jusqu'ici et c'est pour tenter d'en créer les conditions que le Président de la République a, dès 1984, mis en avant la proposition de conférence internationale qui, loin de prétendre dire le droit et l'imposer, n'a d'autre objet que d'ouvrir le dialogue.

Ce n'est donc pas une fin en soi. C'est un moyen, un moyen essentiel, un moyen que nous croyons efficace, mais ce n'est qu'un moyen.

Si les lendemains de la crise faisaient apparaître une situation nouvelle, dans laquelle d'autres moyens, pragmatiques, pourraient aboutir plus vite et mieux, la France en prendrait l'initiative ou s'y rallierait aussitôt. Seul le résultat compte et le fond l'emporte évidemment sur la procédure.

Que quelque chose bouge et bouge dans le bon sens, et que chacun y contribue. Nous sentons tous qu'une chance est là qui s'offre. Il faut qu'Israéliens et Palestiniens sachent la saisir vite, car elle ne repassera pas.

Est-ce parce que nous l'espérons que nous voulons le croire ? Toujours est-il que l'on peut percevoir les rayons encore faibles d'une lueur d'espoir. Sachez que la France fera tout ce qui est en son pouvoir, qu'il soit d'action ou d'influence, pour entretenir cette flamme, minuscule, vacillante, mais qui peut rapidement éclairer l'avenir au lieu de l'embraser.

Encore faut-il que les autres pays de cette région du monde retrouvent une vie normale.

D'abord le Koweït. Dévasté, anéanti, il lui faut avant tout prendre la mesure exacte du martyre de son peuple et de tous ceux qui vivaient sur son territoire, puis s'attacher à panser les plaies cruelles que lui ont fait subir la violence et les destructions systématiques. C'est peut-être un pays riche, mais le souvenir des morts et des souffrances ne sera pas effacé par la reprise de l'exploitation du pétrole.

Et que dire de l'Irak dont le peuple a enduré, sous Saddam Hussein, une succession de drames ? La situation y est aujourd'hui épouvantable et confuse, épouvantable car, après huit ans de guerre contre l'Iran, et sans même un vrai répit, la guerre du Golfe a dû frapper un pays déjà cruellement meurtri.

La coalition a fait le maximum pour ne frapper que des cibles militaires. Reste qu'il y a eu des victimes civiles, et qu'une seule victime civile c'est déjà une de trop. Reste également que l'armée irakienne a été très durement touchée. Pour le matériel, on a tout lieu de s'en féliciter, mais aucun d'entre nous ne songe à oublier que sous les uniformes il y a des hommes, dont des milliers sont morts ou blessés, victimes d'une folie dont ils n'étaient pas responsables.

Pour avoir subi dans sa chair, et combien durement, les effets des décisions de son chef de l'Etat, le peuple irakien tente de secouer son joug. Mais la coalition ne saurait intervenir à l'intérieur de l'Irak, puisque son objectif, l'évacuation du Koweït, a été atteint.

Nul ne sait ce qui sortira des affrontements actuels. Seul compte, du point de vue de notre action, le fait qu'il s'agit désormais d'un conflit national et non plus international, même si l'on peut, comme beaucoup d'entre nous, déplorer amèrement que le principe de non-ingérence apparaisse une nouvelle fois comme le droit des dictateurs d'opprimer leur propre peuple, ce contre quoi la France ne cesse et ne cessera de s'élever dans les enceintes internationales.

Toujours est-il que Saddam Hussein n'a probablement pas, au moins pour l'inimmédiat, les moyens d'inquiéter ses voisins.

L'Irak, démocratique un jour prochain nous l'espérons, pourra consacrer ses ressources à sa reconstruction, dans des frontières intactes, en s'orientant enfin vers ses besoins civils plutôt que militaires, et nous serons alors prêts à tout faire pour l'y aider dans la mesure de nos moyens, tant il est vrai que nous n'avons combattu ni un pays ni encore moins un peuple mais seulement une agression.

Dans cette situation compliquée, la Jordanie s'est trouvée dans l'œil du cyclone. On a reproché à son roi d'avoir fait battre son cœur vers l'Irak. Soit ! Mais était-ce son cœur à lui ou celui de son peuple ?

A tous ceux qui, dans les pays arabes, ont pris fait et cause pour Saddam Hussein, nous devons expliquer leur erreur, et pas la leur faire payer. Or, pour leur expliquer, il nous faut la comprendre nous-mêmes.

Quand les peuples ont le sentiment durable, étayé par bien des expériences douloureuses, qu'ils n'ont d'alternative qu'entre l'humiliation et les faux prophètes, comment s'étonner qu'ils choisissent les seconds et veuillent les croire vrais ? Il n'y a de réponse durable que dans le développement et de développement possible que dans la démocratie.

On ne peut que se réjouir du retour rapide à des procédures démocratiques au Koweït, dont l'émir Jaber a pris l'engagement. Mais qui peut croire que ces pays pourront trouver la paix et le développement en les fondant au mieux sur l'autoritarisme, au pire sur la dictature ?

La France fera en ce sens des efforts inlassables et nul ne devra s'en étonner, pas plus qu'on ne s'étonnera de l'acharnement avec lequel elle poursuivra l'objectif de rétablissement du libre exercice de sa souveraineté par le Liban, affranchi de toute présence étrangère.

M. Gérard Bapt. Très bien !

M. le Premier ministre. De fait, nous avons souvent eu, par le passé, sur le sujet, un tangible sentiment d'isolement. Il va de soi que nous faisons en sorte que ce souci soit entendu, soit pris en compte par la communauté internationale, faute de quoi ce sont les Libanais, et nous-mêmes leurs amis, qui devrions dénoncer ce que j'appelais tout à l'heure un droit à éclipses, une mobilisation sélective, bref une pratique à deux poids, deux mesures, dont nous ne voulons pas.

M. Pierre Estève. Très bien !

M. le Premier ministre. J'ajoute qu'un seul foyer de tension subsistante suffirait, quoi qu'il arrive, à interdire la paix dans l'ensemble de la région : ou tous les conflits trouvent une solution, quitte à ce qu'elle soit progressive, ou cela équivaut à n'en régler aucun. La tournée récente au Moyen-Orient du secrétaire d'Etat américain cherchait à aller dans ce sens.

Certains se sont froissés du rôle considérable que jouent les Etats-Unis d'Amérique. Nous disons, nous, deux choses : d'une part, ce rôle est actuellement très positif et nous en sommes les partenaires actifs ; d'autre part, sachant qu'il n'est de paix durable que dans la justice, conclue entre les adversaires eux-mêmes, qu'importe qui est le plus efficace à y contribuer pourvu qu'elle se fasse.

Je dis sans hésiter que nous préférierions évidemment une paix dont nous ne serions pas les principaux artisans à quelque guerre que ce soit.

Il reste que nous attachons une importance extrême au rôle des Nations unies. Par principe d'abord, puisque l'O.N.U. est seule légitime à dire le droit au niveau planétaire et à le faire appliquer. Par lucidité ensuite, car, quels que soient la puissance, le prestige d'un pays et de ses dirigeants, et le bon usage qu'ils en font, la seule véritable garantie, c'est la sécurité collective. Or, ce qui se bâtit en ce moment doit être fait pour durer et ne peut se concevoir que dans le cadre de la charte des Nations unies.

C'est pour le marquer fortement que le Président de la République a proposé que soit tenu, ce qui serait une première dans son histoire, une réunion au sommet du Conseil de sécurité, car l'O.N.U. est le seul support du nouvel ordre mondial que nous appelons, non seulement de nos vœux, mais de toute notre action.

Cette action, nous la voulons aussi européenne. C'est l'un des enseignements de la crise. La surprise ne vient pas de l'impuissance communautaire puisque la Communauté n'avait, à son déclenchement, pas de politique étrangère commune et moins encore de force militaire commune.

Non, la surprise vient plutôt de ce que, malgré ces handicaps, l'Europe ait pu adopter bien des positions à douze, et même agir sur le terrain, par exemple dans la présence navale à laquelle les neuf nations de l'Union de l'Europe occidentale ont pris une part éminente puisqu'elles ont effectué près des deux tiers des contrôles d'embargo en pleine coordination entre elles.

De ce fait, en même temps que nous constatons tous l'absence relative de la Communauté et l'ampleur du besoin, nous relevons aussi les prémices de son accélération. C'est pour saisir au bond cette balle-là aussi que le Président de la République a demandé que soit convoqué un sommet européen exceptionnel qui se réunira bientôt à Luxembourg. Il devra se pencher sur la contribution de l'Europe à l'après-guerre, contribution économique bien sûr, par la coopération avec les organisations régionales, mais également contribution à la paix, dans la maîtrise des ventes d'armes, le contrôle des armements et la non-prolifération.

J'ai, mesdames, messieurs les députés, gardé délibérément pour la fin un sujet auquel nous sommes tous extrêmement sensibles, je veux parler du Maghreb. Ou, plus exactement, je veux, comme vous tous, parler au Maghreb, lui dire que le soutien à une folle aventure n'est jamais la réponse à des frustrations accumulées ; lui dire que c'est en lui-même qu'il engendrera son avenir et que nous ne cesserons de l'y aider ; lui dire encore qu'il doit toujours préférer une démocratie, où qu'elle soit, à une dictature, fût-elle d'un pays frère, car, pour lui comme pour nous, il n'y pas d'autre chemin vers la justice et la paix que la démocratie. Et l'Europe le sait bien qui ne s'est que récemment débarrassée de ses dernières dictatures dont quelques-unes étaient les pires que le monde ait connues.

Dire enfin au Maghreb qu'une amitié solide survit aux désaccords, mais n'aurait pas survécu au mensonge, si nous avions tu ce que nous croyions vrai. Notre destin est proche et le dialogue est devant nous. Je sais qu'à nouveau nous allons nous comprendre.

Mesdames, messieurs les députés, nous avons tous assumé nos responsabilités au regard de l'histoire. Elle nous ont conduits à recourir à la force dans le seul cadre, hors la légitime défense, où elle est justifiée, celui des Nations unies. Nous l'avons fait sans rien céder de nos convictions, sans jamais accepter de violence inutile, sans jamais tomber dans quelque forme de cynisme et sans la moindre haine.

Nous l'avons fait pour n'avoir plus à le refaire.

C'est cet espoir, c'est cette volonté qui ont guidé François Mitterrand. C'est cet espoir, c'est cette volonté qui ont motivé l'action du Gouvernement et votre soutien. C'est cette volonté, c'est notre espoir qui exigeront que nous restions tendus dans l'effort pour établir enfin, et d'abord au Moyen-Orient, la paix dont nous sommes assoiffés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Je demande à chaque orateur inscrit dans le débat de bien vouloir respecter son temps de parole pour que chacun puisse être mis sur un pied d'égalité.

La parole est à M. François Léotard, premier orateur inscrit.

M. François Léotard. Monsieur le Premier ministre, il y a un peu plus de deux mois, nous nous sommes quittés après avoir entendu un message du Président de la République, après vous avoir entendu vous-même. Nous avions délibéré. Nous avions voté. Nous étions à la veille d'une guerre dans laquelle nous savions que nos soldats allaient être engagés.

La première remarque, que j'exprime avec beaucoup de fierté, est que dans le remarquable et très émouvant exposé que Jean-François Deniau avait fait devant nous il y a un peu plus de deux mois, pas un seul mot, pas une seule réflexion, pas une seule analyse ne saurait aujourd'hui être

retiré. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

Avec une certaine tristesse, je pense aussi à un autre parlementaire qui, tout au long de la crise et de la guerre, devant nous, mes chers collègues de l'U.D.F., s'est exprimé, comme d'habitude, avec intelligence, avec force, avec conviction. Il s'agissait de Michel d'Ornano. Je veux aujourd'hui, avant de m'exprimer sur cette guerre, lui témoigner notre fidélité et notre amitié.

Monsieur le Premier ministre, nous avons soutenu votre politique. Ce n'était pas facile pour nous. Ce n'est pas fréquent. Nous l'avons fait. Je voudrais devant la représentation nationale vous dire pour quelles raisons et le rappeler devant le pays pour montrer combien l'opposition républicaine a été, dans cette affaire, responsable.

D'abord, les soldats. Dans une démocratie comme la nôtre, là où sont les soldats, là doit être la communauté nationale. Je souhaite leur rendre publiquement hommage. J'évoque, avec une fierté que je sais partagée par beaucoup de Français, l'action de ces officiers, sous-officiers et soldats, de ces aviateurs qui ont illustré avec talent et courage ce que, en d'autres lieux, en d'autres temps, les Italiens avaient appelé la *furia francese* et qui s'est manifestée il y a quelques semaines dans l'opération du Golfe avec le panache, avec l'audace que nous espérions. Ils n'ont pas combattu le peuple irakien. Ils ont combattu celui qui en était le principal adversaire, c'est-à-dire M. Saddam Hussein.

Deuxième raison de notre soutien : l'O.N.U. Plus la politique française était celle de l'O.N.U., plus il était naturel que l'opposition y apportât son soutien.

L'intérêt de la France, c'était que 40 p. 100 des réserves mondiales de pétrole ne tombent pas entre les mains d'un dictateur pour lequel, à l'évidence, il paraissait clair que le Koweït n'était qu'une étape.

Enfin, les espérances du droit - je dis bien hélas ! les espérances car nous n'en sommes qu'à ce stade - espérances nouvelles liées à l'effondrement du système communiste. L'ironie d'aujourd'hui sur la « guerre du droit » n'a pas lieu d'être, à condition que, demain et ailleurs, nous agissions avec la même fermeté lorsqu'il sera violé.

Notre soutien n'a pas été accordé par calcul.

Souvenez-vous des sondages de l'époque, ils montraient que les Français étaient extrêmement réservés sur l'intervention des troupes françaises.

Il n'a pas été accordé non plus sans que nous exprimions ponctuellement, à chaque fois que cela était nécessaire, nos critiques et nos observations : nous l'avons fait à propos de la déclaration du 14 janvier. Quelle aurait été la situation aujourd'hui si elle avait été suivie d'effet ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Nous l'avons fait à la suite de la démission de M. Chevènement. Nous sommes le seul pays, parmi les vingt-neuf de la coalition, à avoir connu ce regrettable « avatar » politique.

Nous l'avons fait sur les commentaires publics formulés à propos du survol de notre territoire par les B 52 américains.

Notre soutien n'a été, donc, ni une approbation de la totalité de votre gestion durant cette crise ni, *a fortiori*, une approbation générale de votre politique extérieure.

Il nous appartient, comme vous nous y avez invités, de tracer aujourd'hui quelques chemins vers la paix et de réfléchir ensemble, devant toutes les familles politiques de ce pays, sur la façon pour la France de retrouver le contact avec ces pays aujourd'hui encore déchirés par la guerre.

C'est d'un retour au réel dont nous avons besoin. Nous avons en effet, nous Français, trop longtemps rêvé d'une politique qui engloberait l'ensemble de l'espace arabe et qui serait reçue et perçue comme un tout. Il faut rompre avec cette attitude. Plutôt qu'une politique vis-à-vis du monde arabe, nous devons avoir des relations bilatérales si possibles cohérentes et lisibles par chacun de nos interlocuteurs. Il existe certes une unité culturelle et surtout émotionnelle de ce monde arabe, reconnaissons-le. Bien entendu, il y a des grands courants qui le traversent en même temps. Mais les deux postulats d'une paix à venir auxquels la France doit être fermement attachée sont les suivants : tous les pays arabes ne sont pas nécessairement nos amis ; pour la France, il y a des zones d'intérêts, d'influences, de relations, qu'il

convient de distinguer si nous voulons que notre politique soit lisible. Je n'en citerai que quatre que tout le monde identifiera facilement.

La première, vous l'avez citée, est le Maghreb, lieu privilégié d'un codéveloppement entre les deux rives de la Méditerranée. Les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe font un effort pour dépasser leurs querelles. Nous devons les y aider et soutenir leur marche vers la démocratie.

La deuxième zone est le Machrek, distinction traditionnelle. C'est plus que le Proche-Orient, qui n'est proche qu'à nos yeux d'Européens. C'est, dans l'état actuel des choses, au moins deux peuples amis, deux Etats avec lesquels la France doit retrouver la voie du dialogue, de la communauté des valeurs et du partage culturel : j'ai cité le Liban et Israël.

La troisième zone est l'Égypte qui a une fonction de centralité. C'est la clé de toute solution politique au Proche et au Moyen-Orient. Je ne ferai qu'une seule citation dans mon intervention, monsieur le Premier ministre, méditons-la ; c'est la phrase qu'a eu le courage de prononcer Anouar El Sadate devant la Knesset en Israël : « La paix n'est pas seulement une signature apposée sous un texte, c'est une nouvelle écriture de l'histoire. » Il nous appartient aujourd'hui de poursuivre cette pensée.

La quatrième zone, probablement la plus importante, pour nous, Français, franco-française ; c'est la communauté musulmane et arabe dans notre propre pays. Je rappelle que, quantitativement, elle représente aujourd'hui l'équivalent du peuple palestinien. Nous avons, en France, une Palestine à nous. La politique arabe de la France, c'est une politique franco-française dont les mots-clés n'appartiennent pas au langage de la diplomatie, mais sont : immigration, formation, intégration et logement.

Deuxième chemin de paix : accepter ce que nous avait dit le général de Gaulle dans sa simplicité et sa rigueur : « Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples. » Accepter cette complexité de l'Orient, c'est aujourd'hui exprimer, si possible clairement, sa problématique : peuples sans Etat ; frontières contestées parce qu'artificielles ; minorités nombreuses, souvent actives, solides et cohérentes ; jeu subtil des tribus et des dynasties ; petits Etats soumis à de plus puissants ; disparité des richesses ; rôle des religions. Ayons le courage de dire que cette problématique est antérieure à la création de l'Etat hébreu. Or il est parfois commode de rejeter sur la création et l'existence de cet Etat toutes les pathologies dont souffre cette région du monde.

Deux questions se posent aujourd'hui à la diplomatie française. Elles sont difficiles à résoudre : que faire des frontières ? Que faire des peuples sans Etat ?

Sur la première question, la réponse de la France ne peut être que dépourvue de toute ambiguïté : les frontières d'aujourd'hui sont plus nécessaires et plus fragiles que jamais. Nécessaires : on voit bien les appétits des grandes puissances de cette région s'affirmer autour de l'Irak aujourd'hui convoité. Mais fragiles : dans une région, la péninsule arabique, où la notion de frontières était à proprement parler incompréhensible pendant des siècles, les différents Etats se trouvent aujourd'hui fragilisés par l'existence de communautés transnationales - c'est le cas des Kurdes - et, d'une certaine manière, par des communautés religieuses - c'est le cas des Chiïtes. Pour Israël - je le dis très fortement du haut de cette tribune, comme l'avait dit Jean-François Deniau il y a maintenant deux mois -, il devient évident aujourd'hui que la paix l'emporte sur les frontières.

Deuxième question : que faire des peuples sans Etat ? Bien entendu, nous parlons surtout des Palestiniens et des Kurdes. La réponse que doit apporter la France ne peut être que conforme aux valeurs que nous défendons et que nous devrions défendre en d'autres lieux : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la protection des minorités qui n'est que l'autre nom du pluralisme.

Ce double principe veut dire qu'il faut un processus d'autodétermination pour les Palestiniens et une structure de type fédéral là où les Etats - c'est le cas de l'Irak - comportent des minorités ethniques très homogènes.

Troisième leçon : accepter des légitimités concurrentes.

Mes chers collègues, si nous entrons dans le jeu qui a été longtemps celui de l'O.N.U., celui de M. Arafat, celui de certains diplomates du monde arabe, et qui consiste à considérer qu'il y a au Proche-Orient deux comptoirs, au sens où nous l'entendions en Inde - un comptoir chrétien qui s'appellerait

le Liban, un comptoir juif qui s'appellerait Israël - ces comptoirs auraient vocation à être jetés à la mer avec les populations qui les composent.

Au-delà de la forme qu'ont pris ces Etats - 1943 pour l'un, 1948 pour l'autre -, nous devons affirmer de façon très solennelle, et c'est le rôle de la France, la triple légitimité des présences religieuses sur cette terre : légitimité d'une présence chrétienne qui ne se limite pas aux croisades ; légitimité d'une présence juive qui ne se résume pas aux fantômes occidentaux issus de la dernière guerre mondiale ; légitimité, bien sûr, d'une présence palestinienne. Je vous fais d'ailleurs observer qu'entre 1947 et 1967, pendant vingt ans, lorsque la Cisjordanie était sous autorité jordanienne, lorsque la bande de Gaza était sous autorité égyptienne, aucun des deux pays - et il faut le leur rappeler - qui avait la possibilité de le faire n'a songé un instant à fonder un Etat palestinien à l'endroit où aujourd'hui ils veulent le faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Bien entendu, pour notre pays, la question forte est celle de la représentation de ce peuple palestinien et elle ne peut être tranchée que par l'élection.

Cette hypothèse était inscrite par les accords de Camp David et elle portait la signature de M. Bégin et de M. Sadate. Elle a été réaffirmée récemment - c'était au printemps de 1989 - par M. Shamir. La France peut-elle avoir une autre analyse ? Je souhaite, monsieur le Premier ministre, que vous répondez non à cette question.

La France n'a aucune raison, mes chers collègues, de postuler à l'avance, avant toute consultation, à la seule représentativité de l'O.L.P. Nous n'avons pas dans cette affaire, comme dans d'autres, à « stipuler pour autrui ».

Si nous devons d'ailleurs nous interroger sur le fondement profond de notre politique vis-à-vis d'Israël, je la résumerai simplement de la façon suivante : nous partageons des valeurs communes. Pour certains d'entre nous, elles peuvent être religieuses ; elles sont à l'origine même de notre civilisation. Pour beaucoup en tout cas, elles sont laïques et s'appellent démocratie parlementaire, justice indépendante, droits de la femme, pluralisme politique, économie de marché, indépendance des médias.

Quel doit être, à partir de ce constat, l'esprit des propositions françaises ?

Ne pas faire de la conférence internationale un obstacle, parce que ce serait une condition, à tout progrès de la paix qui pourrait être éventuellement obtenue par des discussions bilatérales. Le pragmatisme doit ici l'emporter sur les schémas apparemment les plus rationnels ou les plus satisfaisants pour l'esprit. L'évolution de votre ministre d'Etat, chargé des affaires étrangères, est à ce sujet, intéressante. Nous l'approuvons dans la mesure où c'est, à l'évidence, un rapprochement avec les thèses de l'U.D.F., telles que j'ai eu l'occasion de les exprimer devant la commission des affaires étrangères.

M. Patrick Balkany. Même combat !

M. François Léotard. Oui, à la conférence internationale, mais comme ultime garantie, comme ratification apportée à un processus bilatéral, entre Israël et ses voisins, processus auquel il faut laisser toutes ses chances.

Quels sont maintenant les bons chemins pour notre pays ?

D'abord donner une cohérence à nos positions ; je fais une nouvelle fois référence à ce que nous avait dit notre collègue Jean-François Deniau avant le début de la guerre. Je vous pose, monsieur le Premier ministre, quatre questions très simples. Je souhaite, dans ce débat, avoir votre réponse avec la même courtoisie que celle qui m'anime.

Si l'autodétermination est une règle impérative pour les Palestiniens, pourquoi ne le serait-elle pas pour les Libanais ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) C'est ce que demandait le général Aoun avant qu'il ne soit écrasé par les chars syriens.

Deuxième question : pourquoi reconnaître au gouvernement libanais sans élections, une légitimité que vous refusez au gouvernement lituanien avec élections ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Dans les deux cas, je vous le rappelle, les pays sont occupés.

Troisième question : si M. Arafat est reconnu par vous comme le leader des Palestiniens ayant droit à une terre et à un Etat, pourquoi M. Landsbergis ne serait-il pas reconnu comme celui des Lituaniens avec une terre et un Etat ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Quatrième question, peut-être la plus grave et la plus lourde de conséquences : pourquoi le Liban serait-il le dernier pays au monde à voir s'appliquer sur son destin tragique, avec l'accord de la France, la pratique partout abandonnée de souveraineté limitée, pudiquement baptisée « doctrine Brejnev », alors que partout ailleurs nous la rejetons ?

La cohérence devrait également prévaloir dans le domaine d'une politique, bien sensible dans cette région, celle de la coopération militaire et la vente d'armements.

Monsieur le Premier ministre, mettez en place rapidement pour la France une véritable déontologie nationale proposée au Parlement et qui permettrait de soumettre les ventes d'armes à des conditions de lieu, d'alliance, d'opportunité, de sécurité, nous évitant d'essayer cette réprobation quasi unanime, que nous avons ressentie, nous Français, au début du conflit. Il faudra, bien sûr, étendre cette réflexion à l'espace européen, car nous ne pourrions pas très longtemps admettre cette scandaleuse absurdité qui empêche les paysans français de produire davantage de lait et qui permet à des entreprises parfois nationales de vendre des armes à n'importe qui sans qu'elles soient effectivement payées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Deuxième chemin pour la France : maintenir une politique libre et une politique de liberté. Là encore je citerai seulement deux pays : le Liban et l'Algérie ; dans ces deux cas, il peut y avoir une spécificité française qui ne soit pas nécessairement une solitude.

Votre ministre des affaires étrangères, dans une récente interview au *Monde*, après avoir décrit le processus de Taëf comme globalement satisfaisant, concluait en disant que, au fond, au Liban, il ne reste que deux problèmes à résoudre : celui de la démocratie et celui de l'évacuation des troupes étrangères. Je ne mets pas en cause la personne de M. Dumas. Mais imaginez, monsieur le Premier ministre, un observateur extérieur se penchant en décembre 1940 sur la France et disant : au fond, les choses ne se passent si mal, les deux seuls problèmes qui restent à résoudre sont ceux de l'occupation étrangère et de l'exercice de la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française de l'Union du centre et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Gérard Bapt. Assimilation abusive !

M. François Léotard. C'est le processus de Taëf lui-même qu'il convient aujourd'hui de refuser parce qu'il sert de base juridique à l'occupation syrienne. Et pour nous, les ennemis de nos ennemis ne sont pas nécessairement nos amis. La présence syrienne aux côtés des troupes de la coalition n'exonère pas ce pays de la servitude politique et militaire qu'il fait peser sur le Liban.

Nous vous demandons donc d'indiquer à la représentation nationale si la France a donné son accord à ce crédit européen d'un milliard de francs environ qui vient d'être donné à ce pays oppresseur et agresseur.

Le deuxième exemple d'une politique de liberté est celui de l'Algérie. L'Algérie est, en effet, mes chers collègues, très exemplaire de la nouvelle problématique du monde arabe. Cette problématique n'est plus celle de jadis : d'un côté, l'intégrisme ancien financé par le pétrole, soutenu par l'Arabie Saoudite et un peu les Etats-Unis et, de l'autre côté, le nationalisme jacobin, socialiste et laïque ; c'était est le cas de l'Irak, de l'Algérie. Ce n'est plus le choix d'aujourd'hui. Le choix, aujourd'hui est hélas ! entre, d'un côté, le national islamisme, qui est aussi dangereux qu'à ses débuts l'a été le national socialisme - une sorte de « fascisme vert » - et, de l'autre côté, la démocratie. Devant ce choix, nous avons la liberté de soutenir les libertés. Le processus démocratique auquel se soumet aujourd'hui l'Algérie est directement menacé par les intégristes religieux, d'une part, par la bureaucratie du F.L.N., d'autre part. Dites-nous quel est votre choix, au moment où se tourment vers nous des femmes, des intellectuels, des journalistes, des écrivains qui vous disent en français qu'ils ont peur. On n'appelle jamais ingérence l'expression publique du gouvernement de la

France, lorsqu'il s'agit des libertés dans le monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Nous devons enfin exercer nos responsabilités. Si l'on veut, après cette guerre, donner à notre politique, une vigueur, un élan, une crédibilité nouvelle, il faut lui donner des perspectives, un souffle et une dimension, une rigueur qui permettront de la juger et de la faire partager.

Nous avons trois outils - chacun d'entre-eux relève directement de notre responsabilité -, trois espaces pour notre rayonnement : l'Europe, la Méditerranée, la francophonie.

On a beaucoup dit - vous l'avez rappelé - que, dans cette guerre, l'Europe avait été absente. La question qui se pose aujourd'hui n'est plus celle-là, mais plutôt la suivante : êtes-vous disposé à tirer des conséquences européennes de la guerre qui vient de s'achever ? La France, le Président de la République, votre gouvernement, n'ont pas su accompagner l'Allemagne en 1990 dans son formidable mouvement vers l'unité. Vous n'avez ni compris, ni accueilli cette aspiration allemande. Vous y avez réagi avec un sentiment de dépit, de regret, par des manœuvres. Je crois hélas ! que nous recevons aujourd'hui, au sens propre du terme, le salaire de cette attitude. Nous pensions pouvoir, avec les Allemands, construire un avenir commun. Aujourd'hui, on nous paie pour faire la guerre. Ce n'est pas exactement la même chose.

La Méditerranée : comme le bon sens nous en montre le chemin, nous devons avoir la politique de notre géographie. Ce devrait être pour la France une ardente obligation que d'avoir aujourd'hui une véritable politique méditerranéenne, c'est-à-dire qui aille au-delà de simples relations de bon voisinage. Je souhaite que nous puissions, sur la défense, sur le codéveloppement avec la rive sud de la Méditerranée, avoir les éléments d'un traité dans lequel l'Europe doit afficher une ambition claire : substituer à l'immigration un plan de développement du Maghreb qui permette aux travailleurs de ce pays d'y rester.

Je rappelle à la représentation nationale que nous délivrons aujourd'hui, dans les consulats français en Algérie, en moyenne 2 000 visas par jour ouvrable. Cela ne résulte pas d'une politique. Nous le subissons.

Enfin, le dernier élément de notre rayonnement est la francophonie. Il y a une francophonie arabe. Ils s'appellent Kateb Yacine, Rachid Mimouni, Schehadé, Ben Jelloun ; et tant d'autres ! Il y a une langue, la nôtre - et la leur en même temps - qui, de la Syrie au Maroc, fut longtemps celle des diplomates, des religieux, des journalistes, des universitaires, des écrivains bien sûr, qui nous ont rendu souvent - mes chers collègues, reconnaissons-le - beaucoup plus que ce que nous leur avons donné.

Aujourd'hui, la parabole de télévision par satellite est, pour beaucoup d'Arabes, aussi importante que l'air, l'eau ou le soleil parce qu'elle permet un regard sur le monde, une certaine nourriture dont chacun a besoin, une espérance d'un monde qui ne soit pas fermé sur lui-même.

Cinq millions d'Algériens ont suivi la guerre du Golfe à travers ce qu'en disaient et ce qu'en montraient les chaînes françaises. Mesurons-nous notre responsabilité ?

Monsieur le Premier ministre, c'est tout simple, vendez moins d'armes et donnez plus de livres ! Cela coûtera moins cher à la C.O.F.A.C.E. ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le Premier ministre, vous aurez observé, j'espère, que mon propos n'était pas animé par un esprit de vaine polémique. Mais force est de reconnaître que les Français ne se sont pas toujours reconnus dans la politique étrangère menée en leur nom depuis dix ans. L'opposition, à de nombreuses reprises, s'est exprimée contre les complaisances, les ambiguïtés, les opacités qui ont accompagné cette politique.

Vous ne pouvez pas nous faire le reproche, lorsque c'était l'intérêt du pays, d'avoir été les censeurs très vigilants de cette politique ! Lorsque vous félicitez M. Kadhafi qui nous rend des otages, lorsque vous expulsez les dirigeants baltes de la C.S.C.E., lorsque vous condamnez l'intervention américaine à la Grenade, lorsqu'après l'élection de Mme Chammorro vous adressez des éloges aux sandinistes, nous nous opposons parce nos convictions sont blessées.

Que de chemin parcouru en dix ans !

Je me réjouis pour ma part de constater, comme l'avait fait le Général de Gaulle au moment de la crise de Cuba, que lorsque le monde est en crise, la paix menacée et nos intérêts mis en cause, la France retrouve ses alliés naturels. Il y a une géographie, mes chers collègues, de la fidélité, c'est celle qui de part et d'autre de l'Atlantique, de la Virginie à la Normandie, de Yorktown à Omaha Beach, nous a rendus solidaires du peuple américain. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Comme toutes les amitiés, celle-ci est fragile. Mais, mes chers collègues, quand elle se retrouve au service du droit et de la liberté, alors, pour la France, elle est la plus précieuse. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. le président. La parole est à M. Pierre Mauroy.

M. Pierre Mauroy. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, à quelles conditions le cessez-le-feu du 28 février va-t-il se transformer en paix durable entre l'Irak et le Koweït ? Comment un nouvel ordre régional peut-il surgir de la crise ? Quel rôle la France saura-t-elle y jouer ?

Ces questions vont nourrir ce troisième débat parlementaire sur la situation au Proche et au Moyen-Orient. Le 27 août 1990, il s'agissait de savoir de quelle façon le droit et la sécurité collective allaient l'emporter. Le 16 janvier 1991, nous décidions de l'application de la résolution 678 qui prévoyait le recours à la force.

Des questions étaient posées. Aujourd'hui les faits sont là. La guerre ne s'est pas enlisée, et a été limitée dans le temps et dans l'espace ; le conflit n'a pas été détourné des objectifs des Nations unies, et surtout le Koweït a été libéré.

Ce résultat, nous le devons à la décision d'intervenir du Président de la République aux côtés de nos alliés, à sa détermination et à son courage pendant ces mois de crise, à son souci permanent d'expliquer ses choix aux Français qui les ont partagés. La politique de solidarité et de fermeté a été sans faille pendant la période des opérations militaires. Auparavant, la France avait tout tenté pour éviter l'engrenage de la guerre.

En cette occasion le Président de la République a su montrer qu'il était possible pour la France de faire entendre sa différence et que cette contribution particulière à la paix était parfaitement compatible avec une solidarité étroite avec les Etats-Unis, engagés comme nous dans un combat pour le droit et la liberté.

Quand nous sommes en désaccord avec les Etats-Unis, nous n'hésitons pas à le dire haut et fort. En revanche, pour quoi faudrait-il, quand nous partageons avec eux les risques d'un combat qui est juste, taire notre amitié pour une nation qui, à des moments tragiques de notre histoire, a su défendre avec nous la liberté et la démocratie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ce résultat, mes chers collègues, nous le devons aussi à nos soldats dont le comportement exemplaire dans les opérations maritimes, aériennes et terrestres a montré ce que pouvait être une armée consciente de ses devoirs et animée d'un esprit qui fait honneur à la nation tout entière.

Je m'incline, comme vous tous, devant la mémoire de nos soldats tombés au front ; je m'associe, avec le parti socialiste, à la douleur des familles qui viennent de perdre un des leurs ; j'exprime ma profonde sympathie pour ceux qui ont été blessés, parfois cruellement, et je forme des vœux pour leur prompt rétablissement.

Ce résultat, nous le devons aussi aux Français qui, au-delà des clivages habituels, se sont rassemblés et ont approuvé la politique du Président de la République. Si dans cette crise la France a joué un grand rôle international, c'est parce qu'au tour du Président de la République les Français, et tout d'abord leurs représentants au Parlement, ont mis de côté leurs oppositions pour défendre l'intérêt supérieur de la nation.

Il est sain que la politique reprenne maintenant ses droits. Il est normal que la majorité et l'opposition fassent de nouveau entendre leurs voix. Mais nous garderons de cette période l'idée que la France peut avoir confiance, dans les moments difficiles, en sa représentation parlementaire et en ceux qui la composent. Il est de bon ton, dans les périodes de morosité et de doute, lorsque le fossé s'élargit entre les

hommes politiques et les Français, de critiquer nos institutions. La façon dont la crise du Golfe a été gérée en France doit, à cet égard, nous servir de leçon. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Sans un Président de la République, disposant de la confiance des Français, jamais notre pays n'aurait pu avoir une telle influence sur les affaires internationales, jamais ceux qui sont chargés de la politique extérieure n'auraient pu parler avec le sentiment que, derrière eux, un très grand nombre de Français les écoutait et les soutenait.

Le cessez-le-feu, mes chers collègues, bien sûr, n'est pas la paix. Il nous faut précisément aller le plus rapidement possible de l'un à l'autre. Le Koweït a été libéré, conformément au mandat de Nations unies. La disparition de milliers d'hommes et de femmes, l'ampleur des destructions, la catastrophe écologique témoignent de la cruauté des mois d'occupation. Et s'il en était besoin, ils soulignent *a posteriori* la légitimité de l'intervention. L'embargo n'aurait guère laissé de chance au Koweït et son annexion eût été irréversible.

Aller du cessez-le-feu vers la paix nécessite en premier lieu la reconstruction d'une région entière : l'Irak, l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite. Faut-il que ces Etats, isolés ou meurtris par une décennie de guerre soient unis seulement par un terrible destin de violence et de sang ?

La paix ne peut pas simplement prendre racine sur des cendres ou sur des ruines. Vous avez, monsieur le Premier ministre, développé les conditions dans lesquelles cette paix pourra s'établir : le respect de l'intégrité territoriale de ces Etats, le règlement de contentieux économiques anciens, des dommages de guerre mesurés, une ébauche de coopération. Quant au retrait de nos troupes d'Irak, les modalités en ont été précisées dimanche encore, par M. le ministre de la défense, et nous approuvons entièrement la décision du Président de la République et du Gouvernement.

Permettez-moi de souligner, monsieur le Premier ministre, l'une de ces conditions que vous avez évoquées. Elle touche à l'exercice de la démocratie, condition essentielle pour le maintien d'une paix durable. La guerre fut celle du droit. La paix doit être celle de la démocratie et de la libre détermination, pour chacun de ces peuples, de son avenir politique. Nous prenons acte des engagements que l'on nous dit souscrits par le gouvernement du Koweït de rétablir le régime constitutionnel et d'organiser prochainement des élections libres. Nous souhaitons les voir confirmés et naturellement tenus. Par ailleurs, il ne serait pas admissible que des actions incontrôlées viennent, au nom de la vengeance ou de représailles, atteindre une cohésion sociale si durement ébranlée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Et bien entendu nous ne pouvons que nous inquiéter de l'évolution de la situation en Irak, même s'il n'entre pas dans notre mission d'y intervenir. Par-delà leur dimension religieuse ou ethnique, les convulsions actuelles traduisent une grande incertitude. Dans un pays qui a une tradition d'Etat, mais qui n'a pas celle de la démocratie, elles témoignent en tout cas d'une immense aspiration populaire à en finir avec le régime de Saddam Hussein.

Nous avons désormais l'espoir de voir naître un nouvel ordre régional : une paix fondée sur la justice, c'est-à-dire sur le refus de ce « deux poids deux mesures », à la fois crainte et accusation, que nous avons le devoir d'apaiser.

Une patrie et un Etat pour les Palestiniens : est-il nécessaire de souligner que telle est notre première préoccupation ? La question palestinienne cristallise tant de passions dans l'ensemble du monde arabe que l'ignorer serait réduire la paix à un fragile sursis.

Un nouveau délai - peut-être même une nouvelle chance - nous est donnée. Comment saisir cette chance, alors qu'en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, après trois ans de « guerre des pierres », le couvre-feu, la dégradation des conditions économiques, les peurs aussi nées de la guerre ont exaspéré et parfois désespéré des populations jeunes et courageuses ?

Comment la saisir, alors qu'Israël vient une nouvelle fois d'être victime d'une agression grave dans un conflit dont il n'était même pas directement partie ? Nous avons salué sa politique de retenue quand, jour après jour, nuit après nuit, les Scud semaient l'angoisse et obligeaient tout un peuple à vivre en permanence avec des masques à gaz évocateurs d'une autre tragédie.

Oui, engager le dialogue est bien difficile. Le refuser serait pourtant suicidaire.

M. Jean Le Garrec. Très juste !

M. Pierre Mauroy. Nous avons le devoir de parler à tous le même langage. Et ce langage est celui du franc-parler, de la vérité et de la négociation.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Ce fut le cas avec le discours de François Mitterrand à la Knesset en 1982. Ce fut le cas lorsque la France reçut Yasser Arafat en 1989.

Aux deux parties, nous avons dit que nous comprenons leurs interrogations. Mais pour conjurer les périls de l'intransigeance et assurer la paix, il n'existe qu'une voie : le dialogue. Il n'existe qu'une méthode : la négociation. Il n'existe qu'une politique : trouver les compromis indispensables. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le Premier ministre Shamir se convaincra vite que trois « non » ne forment pas une politique. Mais je constate que déjà des voix s'élèvent en Israël comme aujourd'hui celle du chef d'état-major des armées, pour déclarer que les portes de l'espoir doivent s'ouvrir.

La France souhaite l'application des résolutions 242 et 338 des Nations unies. D'une part la reconnaissance définitive de l'Etat d'Israël, son droit à la sécurité dans des frontières sûres et garanties. D'autre part, l'identité d'un Etat palestinien, ainsi que l'O.N.U. dès 1947 en prévoyait le principe. Je dis bien le principe, puisque s'agissant des modalités, la situation a bien entendu évolué.

La conférence internationale suggérée par le Président François Mitterrand peut favoriser ce processus. Nous la considérons comme un moyen utile et sans doute inévitable à terme.

Toute initiative dans le sens de l'apaisement et du dialogue aura notre faveur.

Ainsi nous sommes-nous réjouis des contacts pris par le secrétaire d'Etat américain et du bon déroulement de sa mission.

Ainsi attachons-nous une grande importance à l'évolution des positions américaines, et notamment l'acceptation du principe de l'échange de la paix contre les territoires. De la même façon, le fait que le Président Bush fasse du règlement de la question libanaise l'une des tâches prioritaires de la coalition, est pour la France un sujet d'espoir.

On aurait tort d'ailleurs d'opposer une diplomatie dite « des petits pas » à une vision qui serait plus ambitieuse.

En fait, quelles que soient les modalités, le temps est compté. Il faut très vite aboutir à des mesures de confiance telles que la levée du boycott par les pays arabes des entreprises en relation avec Israël, ou la suppression du couvre-feu dans les territoires occupés. Mais il faut inévitablement en venir au dialogue sur l'avenir. Et sans doute sera-t-il temps alors de préciser les modalités de la conférence internationale. L'une d'entre elles porte naturellement sur la qualité de l'interlocuteur palestinien. Au moment, chers collègues, où je m'adressais avec franchise aux Israéliens, je n'ai pas cru devoir me taire à l'égard des prises de positions récentes de l'O.L.P., organisation avec laquelle le parti socialiste entretient depuis 1981 des relations régulières. Nous nous sommes félicités en leur temps des résolutions du Conseil national palestinien d'Alger et des déclarations de Paris qui ont suivi. Mais en se rangeant aux côtés de Saddam Hussein, Yasser Arafat a pris le risque de compliquer encore la résolution de la question palestinienne.

En tout état de cause, il appartient et il appartiendra aux Palestiniens d'exercer leur droit à l'autodétermination et de choisir eux-mêmes leurs représentants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Je veux maintenant dire quelques mots du Liban.

Comment parler d'un début de règlement de ce conflit historique entre Israéliens et Palestiniens, comment envisager une stabilisation de cette région sans rétablir une paix juste pour ce Liban déchiré et meurtri, pour ce pays dont le caractère original de coexistence de peuples et de religions différentes a fait la force, mais aussi la vulnérabilité ?

Il nous faut, puisque cela apparaît encore une fois nécessaire, rappeler l'indispensable retour à sa souveraineté, à son indépendance et à son intégrité territoriale. Les accords de Taëf ont ouvert la voie du cessez-le-feu, à la fin de 1989, sous l'égide de la Ligue arabe et de la communauté internationale. Ils doivent être appliqués avec ce corollaire décisif :

le terme du processus doit être le départ de toutes les troupes étrangères. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le Liban, chers collègues, apparaît comme le révélateur des rivalités qui traversent le monde arabe. Aucun retour durable à la paix ne pourra être envisagé sans la stabilisation de ce pays. Cela suppose, à l'intérieur, que les différentes factions qui cherchent à se neutraliser, voire à s'annuler depuis seize ans, négocient et aboutissent enfin. Cela suppose aussi que, à l'extérieur, aucun Etat ne cherche plus à s'ingérer dans les affaires libanaises.

La France conserve au Liban une responsabilité politique et morale. A ceux qui voient dans le dépeçage de ce pays la solution à des problèmes de sécurité ou à des volontés expansionnistes, nous répétons que le Liban a droit, lui aussi, à sa démocratie, à son indépendance, bref, à la vie.

Ce tour d'horizon resterait incomplet s'il n'évoquait pas les conditions d'organisation de la sécurité collective au Moyen-Orient. Il ne s'agit pas bien sûr de distinguer artificiellement cette région de l'ensemble de la réflexion à mener en vue d'un nouvel ordre mondial. Le droit est le même partout. Et son respect s'impose à tous les Etats.

Il conviendra, le moment venu, d'évoquer le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations unies. La proposition française de réunir le Conseil de sécurité au niveau des chefs d'Etats préfigure déjà notre volonté de voir jouer à cette instance un rôle accru. C'est au nom des résolutions des Nations unies que nous avons agi pour la libération du Koweït. C'est un précédent extrême. Car il appartient aux Nations unies de trouver les moyens d'éviter précisément ce genre de situation, ce type de crise.

Il faut donc renforcer les moyens de prévention, peut-être d'observation et certainement de mise en garde de certains gouvernements coupables d'abus ou d'atteintes aux Droits de l'homme.

Il conviendra aussi de s'interroger sur les progrès indispensables du désarmement et sur la réglementation comme sur le contrôle du commerce des armes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ces propositions ne relèvent pas d'un Etat seul, mais de l'ensemble de la communauté internationale. Les considérations qu'elles mettent en jeu, leurs conséquences militaires, économiques et sociales nécessitent un examen approfondi. Le débat à venir sur l'organisation de notre défense nous donnera l'occasion d'ébaucher ces nouvelles perspectives. Nous y ferons des propositions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le Moyen-Orient appelle en outre des mesures spécifiques. Une paix durable au-delà du règlement des conflits actuels n'y sera assurée que si les conditions d'un développement économique équilibré peuvent y être réalisées.

Et, bien plus qu'ailleurs, la question du désarmement s'y posera avec une acuité toute particulière. Sans doute faudra-t-il s'inspirer des démarches mises en œuvre en Europe, et notamment de la conférence pour la sécurité et la coopération européenne, mais il est sans doute trop tôt aujourd'hui pour aller au-delà de ces quelques données de principe.

Enfin, mes chers collègues, la crise du Golfe a redistribué les cartes du jeu diplomatique mondial. La France, dans ce nouveau contexte, aspire à jouer un rôle essentiel, comme c'est le cas depuis longtemps. Mais, désormais, sa voix sera mieux entendue de ses alliés. Le climat du sommet de Fort-France témoigne à cet égard d'un renouvellement de l'image de la France auprès de l'Amérique et sans doute auprès des nations de la communauté mondiale.

Le monde réclame aujourd'hui plus de solidarité et de justice. A l'heure où les Nations unies prévoient 27 millions de victimes de la famine en Afrique cette année, à l'heure où le développement de la liberté risque de se trouver entravé par les difficultés économiques en Europe de l'Est, c'est un véritable plan d'urgence pour le développement que les pays les plus industrialisés doivent aujourd'hui mettre en œuvre.

On attend désormais des Etats qu'ils se hissent à la hauteur du mouvement historique de démocratisation engagé dans les pays de l'Est et qui se prolonge bien au-delà. La France se reconnaît dans ce courant porteur de démocratie et de justice.

N'est-ce pas la France qui, au sommet de Versailles, en 1919, posa pour la première fois dans une instance réunissant les Etats les plus développés la question de l'allégement

de la charge de la dette des pays les plus pauvres ? L'initiative vint de François Mitterrand et était la suite logique du discours de Caen. Depuis lors, le mouvement s'est engagé et élargi, puisque d'importants progrès ont été accomplis.

Et, à l'occasion d'un autre sommet, celui de l'Arche, célébrant le bicentenaire de la Révolution française, n'est-ce pas la France qui réclamait la tenue d'une Conférence Nord-Sud ? Il n'y eut pas de suites immédiates mais, aujourd'hui, il faut avancer plus vite et plus loin. Les différents continents de la planète ne sauraient vivre durablement chacun au rythme d'un siècle différent.

La guerre du Golfe ne fut certes pas un conflit Nord-Sud. Mais une partie de l'opinion arabe l'a vécue comme tel. Des manifestations immenses exprimaient le refus d'un ordre mondial encore trop injuste.

Ne laissons pas aux intégristes la possibilité de mobiliser des mouvements dont le sens est sans nul doute ailleurs que dans l'aspiration religieuse ou les débats de doctrine.

Nécessité d'une grande politique arabe, chacun ici en a conscience. Nécessité de définir un partenariat renouvelé avec ces Etats auxquels nous lient l'histoire, la culture, le brassage des populations. Et, plus spécialement quand il s'agit de la France, nécessité, oui, de renouveler les liens avec le Maghreb.

Mes chers collègues, si le Nord ne peut rester aveugle au Sud, nous avons aussi à tenir compte du fait que le Sud est déjà présent chez nous.

La société française a montré, à l'occasion de la crise du Golfe, une unité profonde, au-delà même de ce que nous pouvions espérer. Un travail considérable a été accompli par nombre de responsables religieux, d'animateurs associatifs et d'élus locaux qui ont su créer les conditions du dialogue, écouter et comprendre. Au nom du groupe socialiste, je veux saluer tous ces efforts. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Loïn de se déchirer, la communauté nationale a su approfondir le dialogue, et tout particulièrement entre juifs et musulmans. C'est une évolution considérable dont il faut prendre la mesure, car elle crée de nouvelles exigences.

Monsieur le Premier ministre, c'est à ces nouvelles exigences de la société française que vous avez voulu répondre en proposant, au nom du Président de la République, de donner un nouvel élan à l'action de votre gouvernement.

La session extraordinaire qui s'ouvre aujourd'hui ne nous éloigne qu'en apparence de l'actualité internationale que nous venons de vivre, parce qu'il y sera là encore question de solidarité et de justice, et tout particulièrement quand nous parlons de la ville, creuset exceptionnel de l'intégration et donc de l'avenir.

Mes chers collègues, le consensus n'est pas une fin en soi. Il est même de la nature de la démocratie que s'expriment des différences.

M. François Léotard. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Il n'en reste pas moins que, sur l'essentiel, c'est-à-dire la préparation de l'avenir du pays, les Français attendent de leur représentation parlementaire autre chose que la polémique subalterne...

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. Pierre Mauroy. ... le jeu des égoïsmes. C'est dans cet esprit en tout cas que le groupe socialiste souhaite que s'engage, au-delà de la crise du Golfe, la session qui s'ouvre aujourd'hui.

Monsieur le Premier ministre, je tiens à vous apporter la confiance et l'appui total des socialistes, des radicaux de gauche et de tous ceux qui composent le groupe socialiste pour l'action de votre gouvernement sur le plan international et pour votre politique d'ensemble. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Jacques Chirac.

M. Jacques Chirac. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, une fois encore, le Moyen-Orient a été le théâtre de l'engrenage sanglant de la violence.

La guerre est aujourd'hui terminée : le Koweït est à nouveau libre ; les forces de l'agresseur ont été largement détruites ; les principes fondamentaux du droit international sont en voie de restauration.

Sur le terrain, les troubles persistent, notamment en Irak où une insurrection chiïte au Sud et kurde au Nord est durement réprimée par les troupes restées fidèles à Saddam Hussein.

Ailleurs - je pense à la Cisjordanie et à Gaza - l'affrontement israélo-palestinien se poursuit, faisant là encore de nouvelles victimes civiles et militaires et nous rappelant que la paix demeure un objectif bien lointain dans cette région troublée.

Enfin, cette guerre du Golfe est intervenue dans un environnement international encore marqué par la révolution des années 1989-1990 : l'effondrement de l'empire communiste en Europe centrale, l'unité de l'Allemagne, la situation quasi révolutionnaire qui persiste en Union soviétique.

C'est à la lumière de l'ensemble de ces données qu'il convient d'apprécier les conséquences que nous devrions tirer du conflit quant à notre action diplomatique et à notre politique de défense.

L'opposition, monsieur le Premier ministre, a soutenu depuis le début de la crise l'action de la France. J'ai eu pour ma part l'occasion de le confirmer à plusieurs reprises au nom du Rassemblement pour la République.

Le gaullisme, en effet, n'a jamais été et ne sera jamais l'expression nationaliste de l'isolement.

M. Maurice Briand. Et l'amiral ?

M. Jacques Chirac. Cette lecture-là de la politique extérieure du général de Gaulle ne correspond pas à ce que ce dernier avait voulu pour la France, c'est-à-dire l'affirmation de sa place, de son indépendance, mais aussi celle du respect des principes de liberté et de la fidélité à ses alliances.

C'est ce qui précisément était en jeu dans les sables du Koweït occupé : la liberté et la souveraineté d'un Etat arabe agressé et opprimé ; la menace qui pesait sur la stabilité de la Région ; notre place de puissance à vocation mondiale, membre permanent du Conseil de sécurité et de ce fait responsable de l'application des principes de la Charte ; enfin, notre longue tradition de combat pour la liberté, souvent d'ailleurs aux côtés des Etats-Unis d'Amérique. Souvenons-nous de Berlin et de Cuba.

Notre choix politique étant ainsi clairement affirmé, j'ai tenu, par souci d'unité nationale et de soutien total à nos soldats engagés dans le Golfe, à éviter de souligner les réserves que pouvait inspirer sur tel ou tel point - François Léotard en a évoqué quelques-uns tout à l'heure - la conduite de l'action de la France jusqu'au 14 janvier dernier.

La guerre et, aujourd'hui, la paix qu'il convient de construire au Moyen-Orient imposent que l'on laisse de côté les polémiques pour, au contraire, mettre en commun nos idées, nos propositions et nos efforts.

Dans ces conditions, vous comprendrez, monsieur le Premier ministre, à quel point les propos récents de votre ministre des affaires étrangères me sont apparus comme une inutile provocation, mais aussi comme une faute politique. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

(A ce moment, M. Loïc Bouvard remplace M. Laurent Fabius au fauteuil de la présidence.)

PRÉSIDENCE DE M. LOÏC BOUWARD, vice-président

M. Jacques Chirac. Votre ministre, sans avoir été par ailleurs démenti, ni par son Premier ministre, ni par son Président, vient de dire que la politique étrangère du général de Gaulle n'était qu'une suite d'illusions. Allez-vous, monsieur le Premier ministre, à votre tour nous le confirmer ?

Illusion, la décolonisation et la fin de la douloureuse guerre d'Algérie ? Illusion, la volonté d'établir des relations confiantes avec les pays arabes tout en faisant en sorte que la sécurité d'Israël fût assurée ? Illusion, la fermeté au sein de l'alliance Atlantique, la volonté d'indépendance militaire et nucléaire de la France ? Illusion, l'ouverture vers l'Est dessinée de façon prémonitoire par le général de Gaulle ? Illusion, l'alliance franco-allemande, pilier de la construction européenne d'aujourd'hui et de demain ? Illusion, la reconnaissance de la Chine ? Bref, une politique étrangère sans allégeance aucune mais responsable et solidaire de ses alliés. Tout cela n'aurait été qu'une succession de « mythes » et « d'illusions » ?

M. Gabriel Kaaperait. Très bien !

M. Jacques Chirac. Cela veut-il dire que vous allez renoncer à tous ces principes pour des principes nouveaux et contraires ? Et lesquels ? Voulez-vous nous le préciser ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Les illusions, monsieur le Premier ministre, doivent être recherchées dans les thèses d'un tiers-mondisme débridé, du désarmement unilatéral, des relations ambiguës avec le communisme, auxquelles vous avez été si longtemps attaché.

M. Pierre Mazeaud. C'est vrai !

M. Jacques Chirac. Alors à chacun ses mythes : les vôtres, monsieur le Premier ministre, sont définitivement morts et ce que M. Dumas appelle les « mythes gaullistes » sont des réalités bien vivantes qui doivent aujourd'hui comme hier inspirer la politique étrangère de la France. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.)*

Restons-en là et regardons plutôt les problèmes qui se posent à la France : d'abord, la paix qu'il conviendra de construire au Proche-Orient ; ensuite, mais il faudra un autre débat au Parlement, l'élaboration d'un outil de défense adapté au nouvel environnement stratégique de notre pays.

Nous sommes aujourd'hui à un moment capital, je pense, pour l'avenir du Proche-Orient dans son ensemble, et, plus généralement, pour l'avenir des relations entre le monde occidental et le monde arabo-islamique.

Globalement, le choc psychologique causé par la guerre et le succès de la coalition nous placent dans une situation favorable, peut-être même très favorable pour œuvrer pour la paix.

Encore faut-il, pour éviter de nouveaux conflits dans cinq, dix ou quinze ans, que nous sachions profiter de la situation actuelle pour remédier aux problèmes de fond qui, depuis des décennies, hélas ! empoisonnent la région et nourrissent la tension, la guerre et tous les fondamentalismes.

Il nous faut bien comprendre que nous avons à régler toute une série de problèmes complexes imbriqués les uns avec les autres par la géographie, l'histoire et la psychologie des peuples.

Qu'il s'agisse du contentieux Irak-Koweït - et j'y inclus bien entendu le contentieux Irak-Arabie Saoudite - de la sécurité des Etats du Golfe, de la répartition de la manne pétrolière, des conflits israélo-arabe et israélo-palestinien, du Liban bien sûr, du désarmement nécessaire dans la région, il est vain de croire que tous ces problèmes pourront être traités dès le départ par le seul remède magique d'une « conférence internationale », même si l'idée peut paraître séduisante en elle-même. Elle n'est pas réaliste.

Nous devons explorer toutes les solutions et permettez-moi d'apporter ma contribution à cette réflexion. Reprenons donc les différents problèmes.

Premier point, l'Irak de l'après-guerre.

À la défaite des armées de Saddam Hussein succède aujourd'hui en Irak une sanglante guerre civile.

Cette situation est de toute évidence à la fois instable et inacceptable et je souhaite que le peuple irakien soit rapidement en mesure de décider de son sort.

Quant au statut de l'Irak, il me paraît nécessaire d'affirmer quelques principes clairs afin d'éviter d'aggraver la déstabilisation de la région :

D'abord, le respect des frontières de l'Irak et le refus du démembrement de ce pays.

Ensuite, la signature, dès que possible, d'un traité de paix entre l'Irak et ses voisins impliquant deux points essentiels : le règlement définitif des frontières et le principe des réparations de guerre à la charge de l'Irak pour les dommages considérables infligés au Koweït.

Dans l'intervalle, nous devrions clairement indiquer au gouvernement de Bagdad que nous n'admettrons pas l'utilisation d'armes chimiques par l'armée irakienne contre son propre peuple. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Deuxième point : la sécurité dans la région du Golfe.

La clé de la paix dans cette région, essentielle pour le monde entier, ne serait-ce que parce qu'elle recèle plus de la moitié des ressources pétrolières de la planète, réside dans la définition d'un équilibre durable entre les principales puissances de la région, qu'elles soient arabes ou non.

Jusqu'à présent, il faut bien constater qu'un tel équilibre n'a jamais pu être trouvé après le départ des colonisateurs, turcs puis européens.

Il ne serait dans l'intérêt ni des Etats-Unis, ni des démocraties occidentales, ni des Etats de la région de voir s'instaurer maintenant dans le Golfe une présence militaire américaine ou occidentale permanente. Cette sorte « d'O.T.A.N. moyen-orientale » serait inévitablement un facteur de déstabilisation à long terme. Je crois d'ailleurs que le président George Bush, avec sagesse, l'a compris.

Comment alors préparer la paix et assurer la sécurité ? Je proposerai pour ma part trois idées.

D'abord, la mise en place, au Koweït, et en Arabie probablement, d'une force de paix panarabe sous mandat de l'Organisation des Nations unies. Cette force viendrait renforcer les moyens trop faibles du Conseil de coopération du Golfe.

Ensuite, la mise en place au Koweït et éventuellement en Arabie et dans les Emirats de matériels militaires prépositionnés au service d'une garantie de sécurité supplémentaire assurée à distance par les Occidentaux sous le contrôle de l'Organisation des Nations unies.

Enfin et surtout, une fois la situation en Irak stabilisée, la convocation d'une première conférence régionale, sur le modèle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont le but serait d'entériner le traité de paix irako-koweïtien et arabe, et d'établir de façon durable la confiance, les procédures de règlement des conflits puis le désarmement dans la région.

Troisième point : la répartition de la manne pétrolière à l'intérieur du monde arabe.

Je suis persuadé qu'aucun règlement de paix durable ne pourra voir le jour s'il n'est pas consolidé par une mesure d'accompagnement essentielle : la répartition de la manne pétrolière au service du développement économique et social de l'ensemble des nations arabes.

Plusieurs idées ont été évoquées, notamment du côté américain, quant à la création d'une banque arabe. Ce sont de bonnes idées. J'y ajouterais une proposition : celle d'affecter 10 p. 100 du prix de chaque baril de pétrole à ce fonds. Sur la base du revenu pétrolier des pays arabes producteurs - environ 108 milliards de dollars en 1990 - c'est en moyenne une somme de 11 milliards de dollars par an qui serait ainsi dégagée. Elle viendrait s'ajouter à ce que l'ensemble des nations riches du monde font déjà pour les nations arabes au titre de l'aide au développement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. Jacques Chirac. Quatrième point : le conflit israélo-palestinien.

Distinct, bien sûr, du problème du Golfe, le conflit israélo-palestinien est néanmoins au cœur du processus de paix au Moyen-Orient. Non pas seulement parce que Saddam Hussein s'est évertué, en tirant des fusées Scud sur Israël, à lier les deux conflits, mais parce que ce lien existe - c'est la réalité - dans la psychologie même des peuples arabes.

Il est vain de tenter de stabiliser la région du Golfe si rien n'est fait en même temps pour mettre fin aux douloureux affrontements qui opposent Palestiniens et Israéliens depuis bientôt un demi-siècle.

Malgré la difficulté de l'entreprise, malgré les passions et les haines déclenchées de part et d'autre par cette guerre, la situation actuelle paraît contenir des éléments nouveaux et positifs sur lesquels je veux croire qu'il est possible de bâtir un processus de paix :

D'abord la retenue dont a fait preuve Israël face aux frappes des missiles irakiens : les Israéliens ont pu ressentir ainsi la réalité du soutien dont ils bénéficient aux Etats-Unis comme en Europe ;

Ensuite le fait - nouveau - qu'un certain nombre d'Etats arabes traditionnellement ennemis d'Israël, et notamment la Syrie, ont participé à la coalition ;

Enfin, le fait que la direction actuelle de l'O.L.P. sorte politiquement très affaiblie de cette guerre.

Tout cela permet de penser qu'une solution négociée est possible sur la base de quelques principes que je voudrais apporter en contribution à la réflexion générale, et qui, de mon point de vue, pourraient justifier une initiative française substantielle :

D'abord la reconnaissance par l'ensemble des Etats arabes du droit d'Israël à exister et à vivre en sécurité dans ses frontières ;

Ensuite l'élection dans les territoires, comme prévu d'ailleurs par les accords de Camp David de 1978, de représentants du peuple palestinien qui pourront ou non se réclamer de l'O.L.P. ou de son actuelle direction. Ces élus devront reconnaître le droit à l'existence d'Israël, sous peine d'interrompre le processus diplomatique.

Pourra alors s'ouvrir une conférence régionale, associant les représentants palestiniens élus, Israël et ses quatre voisins : le Liban, la Syrie, la Jordanie et l'Egypte. Cette conférence aura pour objet principal le tracé définitif des frontières d'Israël et du nouvel Etat palestinien, lequel pourra éventuellement faire partie intégrante d'une confédération avec la Jordanie, dont la population est à majorité palestinienne. Cette conférence permettrait également de régler le contentieux frontalier syro-israélien du Golan et devrait permettre surtout d'avancer dans la solution, essentielle pour le Liban, qui passe par le retrait des forces de Syrie et des forces d'Israël de ce malheureux pays.

Ce retrait est, en effet, la condition préalable à la renaissance d'un Liban indépendant, souverain et en paix, comme nous le souhaitons tous ici et de tout cœur, un Liban dont la situation d'ailleurs - je voudrais profiter de cette occasion pour le dire - justifierait un effort de solidarité internationale important pour permettre sa reconstruction, notamment dans l'hypothèse d'une amélioration du climat de paix dans cette région du monde. Cet effort devrait prendre la forme de la création - j'ai déjà eu l'occasion de le proposer et cette idée a été reprise plusieurs fois - d'un fonds international de reconstruction alimenté non seulement par les pays producteurs de pétrole, mais également par les grands pays européens ou d'outre-Atlantique, un fonds dont le siège pourrait se trouver à Paris. Je suis persuadé que les autorités libanaises n'y verraient que des avantages - ceci marquant bien le lien finalement très ancien et, au total, indissoluble qui existe entre le Liban et la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Alors, faut-il que le résultat de cette conférence régionale soit complété par une garantie de sécurité des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ? Cela peut naturellement s'envisager.

Cinquième point : le désarmement. Un tel effort en vue de la paix devrait naturellement être complété par un plan français de grande envergure en faveur du désarmement. Pour les Etats du Moyen-Orient, principaux « acheteurs » d'armement à l'échelle de la planète, la solution passe d'abord par le règlement des conflits - c'est le sens des deux conférences régionales que je viens d'évoquer et de proposer - puis par la discussion entre ces pays d'un plafond d'armements négocié à l'image du traité de Paris de novembre 1990 sur les armements conventionnels en Europe. Mais soyons lucides : ce processus, qui doit être engagé et poursuivi, prendra du temps.

Dans l'intervalle, c'est aux pays producteurs d'armes qu'il revient d'exercer une retenue concertée, si possible dans le cadre des Nations unies. La France devrait, à mon sens, prendre à cet effet plusieurs initiatives :

D'abord l'organisation, sous l'égide des Nations unies, d'une conférence entre les principaux pays fournisseurs d'armements conventionnels de haute technologie pour aboutir à un code de bonne conduite dans ces domaines. La fin de la « guerre froide », la restructuration déjà en cours des grandes industries d'armements dans les pays développés, devraient nous aider dans cette tâche.

Ensuite, le renforcement des régimes de contrôle existant en matière de transferts de technologies sensibles pouvant servir à la fabrication d'armes de destruction massive bactériologiques, chimiques et nucléaires, ainsi que des vecteurs balistiques susceptibles de les transporter.

Dans cet esprit, il est indispensable de renforcer le seul traité international dont nous disposons, le traité de non-prolifération nucléaire de 1968, que plusieurs Etats du tiers monde sont tentés de dénoncer en 1995 - date de son expira-

tion. Pour parer à ce danger, je crois que la France devrait dès à présent annoncer son intention d'adhérer à ce traité, et non pas se contenter d'en observer les dispositions. Je comprends parfaitement les raisons pour lesquelles en 1968 nous n'avons pas cru devoir adhérer au traité, mais je crois que les choses ont maintenant changé et qu'il conviendrait de le faire, de même qu'il conviendrait pour nous d'user de notre influence auprès de la Chine pour que ce pays fasse de même. Alors, les cinq grandes puissances nucléaires, membres permanents du Conseil de sécurité, seraient unies dans une même politique de non-prolifération. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Il reste que, s'agissant des produits chimiques et balistiques, il ne faudra pas s'en tenir au renforcement des contrôles en matière de transfert de technologie, mais, allant plus loin, mettre au point, dans ces deux domaines aussi, deux traités de non-prolifération.

En outre, il faudra prendre dans le droit interne des pays concernés - et être vigilants à cet égard sur ce qui se passe, notamment, chez nos voisins européens - les dispositions nécessaires pour que soient sévèrement punis les firmes et les individus qui se livrent à ce genre de trafic.

Je voudrais maintenant conclure, mes chers collègues, par quelques observations brèves sur les leçons militaires de ce conflit pour notre pays.

Le Président de la République a souhaité, dans son intervention du 3 mars, qu'un grand débat sur la défense soit ouvert devant les Français. Je m'en réjouis, car il est nécessaire.

Dans l'attente de ce débat, je me bornerai à quelques remarques très courtes.

La guerre du Golfe a révélé les conséquences de la double erreur commise par les socialistes depuis dix ans.

M. Claude Labbé. Très bien !

M. Jacques Chirac. Erreur sur l'effort financier à consentir pour notre sécurité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

La part du budget de défense dans le produit national de notre pays n'a cessé de se réduire, passant de 4,2 p. 100 en 1981 à moins de 3,4 p. 100 aujourd'hui. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Pierre Mazeaud. Voilà la vérité !

M. Jacques Chirac. Ceci malgré la loi de programmation votée à l'initiative de mon gouvernement et qui, naturellement, n'a pas été respectée - pas plus d'ailleurs, je dois le dire, que vos propres lois de programmation votées par vos propres gouvernements socialistes, monsieur le Premier ministre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Pierre Mazeaud. C'est vrai !

M. Jacques Chirac. Erreur financière grave mais aussi erreur politique. Non contents de réduire de façon dangereuse notre effort financier, les gouvernements socialistes se sont refusés à en tirer les conséquences, c'est-à-dire à choisir quelles fonctions, quels programmes devraient être maintenus, supprimés ou modernisés compte tenu des moyens que l'on mettait en œuvre.

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. Jacques Chirac. Le résultat, c'est que la France a fait mine de maintenir la triple structure des forces héritées du général de Gaulle - outil de dissuasion constamment modernisé, corps aéroterrestre performant en Centre-Europe et force d'intervention outre-mer. Mais elle l'a fait - plus exactement, elle a fait mine de le faire, monsieur le Premier ministre - sans se donner les moyens d'une telle ambition. Le résultat n'a pas manqué d'être la dégradation générale de notre système de défense, les lacunes qu'il montre aujourd'hui...

M. Arthur Dehaine. C'est vrai !

M. Jacques Chirac. ... et qui se sont révélées de façon claire à l'occasion de la guerre du Golfe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, sur divers bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. René Drouin. Quelles lacunes ?

M. Jacques Chirac. Il est temps, en effet, de revoir tout cela. Mais, mes chers amis, croyez bien qu'il est tout à fait inutile de discuter indéfiniment de tel ou tel aspect des problèmes de défense, de la conscription ou de l'armée de métier si l'on ne se prononce pas d'abord sur le choix essentiel : à quel niveau doit se situer notre effort de défense pour être compatible avec notre sécurité...

M. Christian Batalla. C'est l'inverse !

M. Jacques Chirac. ... avec notre place dans le monde, dont on parle beaucoup - sans s'en préoccuper tellement - et pour être compatible avec les exigences de notre politique étrangère ?

Il n'est pas de nation moderne qui veuille tenir sa place et assurer ses intérêts et qui ait une participation à son effort de défense inférieure à 4,5 p. 100 de son produit intérieur brut.

M. René Drouin. Avec quels impôts ?

M. Jacques Chirac. C'est un préalable auquel nous ne pourrions pas échapper. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Malgré la dégradation qui a marqué depuis dix ans notre outil de défense, nos soldats - et c'est ma deuxième remarque - ont fait honneur à notre pays dans cette guerre, par leur courage, par leurs compétences, par leur dévouement, qui ont d'ailleurs impressionné nos alliés sur le terrain.

Ce sont nos soldats qui ont contribué à assurer à la France sa place dans la partie diplomatique qui commence aujourd'hui au Moyen-Orient. C'est à eux qu'une nouvelle fois - et je suis sûr, là, d'être l'interprète de tous - je voudrais rendre un hommage chaleureux et vibrant. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Je conclurai sur une dernière remarque : la France ne doit pas hésiter à remettre à plat l'ensemble de sa politique de défense afin d'assurer sa sécurité, mais aussi d'assurer la cohérence de sa politique étrangère.

En fait, la guerre du Golfe terminée, chacun voit bien l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir au Moyen-Orient, comme d'ailleurs en Europe, où l'ensemble du système de sécurité hérité de Yalta est à repenser et à reconstruire.

Comment assurer notre sécurité dans un monde de plus en plus fluctuant et de plus en plus dangereux ? Quelle sera la contribution du nucléaire et la structure des forces dont nous aurons besoin pour nous-mêmes, pour l'Europe ? Quel type de forces classiques devons-nous organiser seuls ou avec nos alliés européens et dans quel cadre ? Quelle force d'intervention devons-nous mettre sur pied en France, mais aussi à l'échelon européen pour éviter qu'en cas de nouvelle crise l'Amérique conduise à nouveau seule la guerre, et donc, par la suite, seul le jeu diplomatique ?

Voici les questions qui se posent. Nous avons, quant à nous, monsieur le Premier ministre, des idées et des propositions à formuler sur chacun de ces sujets. Il est désormais de la responsabilité du Gouvernement d'ouvrir ce grand débat devant le Parlement.

Monsieur le Premier ministre, nous attendons vos réponses et surtout vos initiatives. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. le président. La parole est à M. André Lajoinie.

M. André Lajoinie. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, comment ne pas être soulagé que la guerre ait cessé dans le Golfe ? Les communistes, qui s'inclinent devant toutes les victimes civiles et militaires du conflit, s'en réjouissent, comme tous ceux qui, en France et dans le monde entier, ont eu le souci, à un moment ou à un autre, de parvenir par la négociation et non par les armes à la libération du Koweït. Mais nous restons persuadés que cette guerre et ce carnage auraient pu être évités.

Le parti communiste a condamné d'autant plus résolument le dictateur irakien que l'agression contre le Koweït s'est produite dans une région où les peuples, palestiniens et libanais notamment, sont engagés dans la lutte pour faire prévaloir leurs droits nationaux et leur dignité. Aujourd'hui, les souffrances et le sang versé laissent avivés les problèmes cruciaux entre peuples et Etats de la région.

Dans cette guerre, en mobilisant des appareils militaires monstrueux, un des belligérants a écrasé l'autre sous une avalanche de feu. Comment imaginer que des semaines de bombardements massifs avec bombes à souffle et au napalm auraient pu être sans effet ?

Pourtant, jour après jour, à la télévision, à travers un défilé de militaires en uniforme, de technocrates qui ont vendu la mort comme une marchandise ordinaire, on a caché ce qui aurait pu éveiller les consciences.

En refusant les demandes réitérées du groupe communiste de réunir le Parlement en session extraordinaire sur les événements et la guerre du Golfe, le Gouvernement a choisi d'amoindrir la vie démocratique. Entre un exécutif tout-puissant et une information où les voix de la paix étaient censurées et les faits dénaturés, la France est restée sans démocratie parlementaire.

Derrière l'écran anesthésiant d'une guerre propre, combien d'innocents sont morts ? Vingt Hiroshima en quarante-cinq jours, nous dit-on, pour faire des dizaines, peut-être des centaines de milliers de victimes qui ne portaient aucune responsabilité dans ce conflit.

Le droit international n'exigeait pas de tels massacres. La guerre n'était pas inévitable, elle n'était pas juste non plus.

S'il est positif que la communauté internationale unanime ait exigé l'évacuation du Koweït par l'Irak, la coalition militaire s'est ensuite réclamée d'un mandat qu'elle aurait reçu des Nations unies. Mais, si tel était le cas, l'O.N.U. aurait renié sa propre identité. Comment une institution, créée selon les termes de la Charte « pour préserver les générations futures du fléau de la guerre », pourrait-elle remplir sa mission en cautionnant le déluge de fer et de feu qui s'est abattu sur l'Irak et le Koweït ?

En réalité, et surtout après le vote de la résolution 678, l'O.N.U. a été tenue à l'écart de toute décision. Son secrétaire général l'a d'ailleurs confirmé.

Cette guerre a eu lieu parce que les dirigeants irakiens et l'administration américaine le voulaient.

Pour Saddam Hussein le bellicisme et la violence sont une seconde nature. Il a mené contre l'Iran une guerre meurtrière et son ambition était depuis toujours de devenir le leader du monde arabe. En violant les principes élémentaires du droit reconnus, sinon toujours défendus, par la communauté internationale, Saddam Hussein a fourni aux Etats-Unis l'occasion de la guerre.

Un juste règlement des problèmes cruciaux de la région l'aurait privé de toute justification auprès des peuples arabes et aurait rendu sa position intenable en l'isolant. Une campagne orchestrée a surestimé volontairement la puissance de ce matamore.

Certains l'ont comparé à Hitler. Mais une différence notable, c'est que, quelles qu'aient été leurs erreurs, les gouvernements français et anglais de l'époque n'avaient pas financé le troisième Reich alors que ceux d'aujourd'hui, chaque fois que le parti communiste français dénonçait la répression sanglante des Kurdes et l'assassinat de communistes irakiens par le dictateur de Bagdad, le récompensait en lui livrant une nouvelle panoplie d'armes de mort dont on invite maintenant les contribuables français à régler les factures impayées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Il y a un épisode significatif qui appartient à l'Histoire : une négociation eut bien lieu entre le Koweït et l'Irak et les bases d'un accord avaient été trouvées. Mais les Etats-Unis encouragèrent le Koweït à durcir sa position. Quand Saddam Hussein, le 27 juillet 1990 - cinq jours avant l'invasion -, tint à l'ambassadrice des Etats-Unis en Irak un discours sans équivoque, menaçant clairement le Koweït, celle-ci lui répondit que les instructions « du président en personne » visaient « à approfondir les relations avec l'Irak », et elle ajouta : « Là où nous n'avons pas de point de vue, c'est sur les différends interarabes, tel votre différend frontalier avec le Koweït ».

Il apparaît de plus en plus clairement aujourd'hui que les Etats-Unis voulaient ainsi amorcer le processus de guerre en se servant de la folle intransigeance de Saddam Hussein.

Les dirigeants des Etats-Unis ont voulu cette guerre pour s'assurer le contrôle effectif de la région qui recèle l'essentiel des réserves pétrolières du monde. Ils ont également voulu renforcer leur rôle de gendarme planétaire dans une région où les revendications des peuples se heurtent à des régimes, tels ceux d'Arabie saoudite, d'Israël ou de Turquie, étroitement alliés aux Etats-Unis, ou encore de la Syrie qui leur a marchandé son ralliement.

Les Etats-Unis ont voulu enfin transformer cette crise en situation exemplaire qui leur permette de faire la démonstration que la période des luttes libératrices des peuples était close et qu'un nouvel ordre international, fondé sur la domination des pays capitalistes développés sous leur direction, était instauré.

Le secrétaire américain à la défense n'a d'ailleurs pas caché « qu'en gagnant le plus rapidement cette guerre, l'Amérique apparaîtra plus forte aux yeux du monde entier et aura prouvé qu'elle a les ressources pour instaurer un nouvel ordre mondial ».

Dès l'invasion du Koweït, le 2 août 1990, la logique de guerre américaine s'est enclenchée. Les dirigeants des Etats-Unis ont tout fait pour mettre en échec les possibilités d'une solution négociée qui dans les premiers jours d'août était pourtant acquise, prévoyant le retrait des troupes irakiennes du Koweït et le règlement des problèmes frontaliers.

Ils voulaient la guerre et ils l'ont eue. On sait qu'à la lecture de la courbe de leurs profits, les compagnies pétrolières n'ont pas d'angoisse à cultiver, et un journal parisien de vendredi pouvait titrer : « Les marchands de canons ont gagné la guerre ». Mais quel profit tireront du conflit les sans-logis de New York et de Bagdad, les chômeurs de Paris et de Liverpool ?

Le 16 janvier, le groupe communiste a été le seul à s'exprimer contre la guerre - et je suis convaincu que son vote restera une référence -, mais nous n'étions pas pour autant isolés.

La France avait le choix entre deux attitudes.

La première consistait à engager son autorité internationale en faveur d'une solution négociée permettant l'évacuation du Koweït par l'Irak, à faire jouer ses amitiés dans le monde arabe en faveur d'une telle issue, à refuser tout alignement, à être un recours au service du maintien de la paix. C'est cette position que les communistes ont défendue et, parallèlement à nous, des personnalités qui partagent l'idée que le général de Gaulle se faisait de la France.

La deuxième attitude consistait à se tenir aux avant-postes de l'aventure américaine, en soutenant l'intransigeance de Bush et en portant nos troupes en première ligne des combats. C'est malheureusement ce second choix qui a prévalu. Cette guerre a été celle des Etats-Unis et non celle de l'O.N.U.

Pour autant l'ampleur du mouvement pacifiste, la résistance au déclenchement de la guerre, la lucidité sur les véritables buts de guerre américains, ont été une caractéristique majeure de la période que nous venons de vivre. A tel point qu'une grande majorité de notre peuple a souhaité que cette guerre puisse être évitée par la négociation, même si, une fois les hostilités engagées, une partie importante a considéré que cette guerre était inévitable.

En France et dans d'autres pays, des centaines de milliers de femmes et d'hommes se sont rassemblés et ont agi pour réclamer l'arrêt de la guerre, la libération du Koweït et des solutions négociées.

Le plan de paix français, que nous avons approuvé, et le plan soviétique ensuite ont exprimé cette exigence des peuples.

Beaucoup de croyants ont dit comme le Pape leur refus de cautionner cette cruelle tragédie.

D'autres avec nous ont trouvé dans l'enseignement de Jean Jaurès des raisons de lutter pour la paix.

L'action des pacifistes n'a pas été inutile, elle a contribué à éviter en France la flambée du racisme. Elle a préservé les possibilités ultérieures d'agir pour un juste règlement des problèmes du Moyen-Orient et a contribué à conserver de nombreux liens d'amitié parmi les peuples arabes et du tiers monde où les ressentiments vis-à-vis de la France sont vifs.

Les femmes qui ont manifesté le 9 mars viennent encore de le dire dans une déclaration intitulée *Oui à la vie* : « L'engagement pour refuser un moyen barbare de régler les différends entre les nations reste d'autant plus porteur d'espoir pour l'avenir que la paix reste à construire ». Non, la guerre ne doit plus, à notre époque, être un moyen de résoudre les problèmes internationaux.

Plus que jamais, les forces de paix doivent se rassembler pour que le nouvel ordre international ne s'enlise pas comme au Panama dans la répression d'une paix américaine. Elles doivent se rassembler pour faire pièce à ceux qui, y compris en France, voudraient que l'opération « Tempête du désert » devienne un feuilleton banal, menaçant en permanence l'indépendance de tel ou tel pays du tiers monde.

La guerre du Golfe sert de prétexte à une nouvelle escalade démentielle dans la course aux armements, notamment dans de nouveaux projets d'intégration militaire européenne en enrayant et si possible en inversant le processus de désarmement amorcé ces dernières années.

N'en déplaise à ceux qui hier ont surarmé l'Irak et qui voudraient aujourd'hui dévoyer la France dans un rôle de gendarme ou de sous-gendarme international, la réduction de 40 milliards des dépenses militaires pour l'éducation et les œuvres de paix reste plus que jamais nécessaire.

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. André Lajoie. Les événements du Golfe viennent de souligner les néfastes conséquences du commerce des armes. A ce sujet, nous refusons que la France se lance dans des fabrications d'armements qui ne soient pas strictement nécessaires à notre défense nationale. Nous sommes partisans, comme nous l'avions demandé en 1980 à l'occasion de l'Assemblée de l'O.N.U. sur le désarmement, d'une réglementation internationale du commerce des armes conventionnelles interdisant les armes chimiques et bactériologiques. Et, bien entendu, nous demandons depuis toujours que la France adhère au traité de non-prolifération des armes nucléaires.

L'intervention des peuples prend une importance accrue. Les communistes sont totalement de ce combat. Notre parti est né dans la lutte pour un monde sans armes et sans guerre. C'est notre identité de communistes. Cela ne nous a jamais conduits à ignorer la nécessité de défendre la souveraineté et l'indépendance de la France.

Aujourd'hui la France doit mettre tout son poids dans la balance en faveur de la paix et du désarmement. Pour être une France indépendante, elle doit utiliser ses atouts au service de la liberté et de la fraternité entre les peuples.

La paix doit s'installer enfin dans le Golfe. Cela exige en premier lieu le cessez-le-feu définitif, suivi du retrait de toutes les troupes et bases étrangères. Dans le même temps, doivent être respectées les libertés et la dignité de toutes les populations : au Koweït où les Palestiniens sont à l'heure actuelle en butte à une véritable et scandaleuse chasse aux sorcières ; en Irak où les résistants au pouvoir de Saddam Hussein sont massacrés sans pitié. Nous condamnons catégoriquement cette répression du dictateur de Bagdad qui prolonge ses exactions passées, notamment contre le malheureux peuple kurde.

Il faut s'attacher à surmonter par la négociation les contentieux avivés par le conflit, avec l'objectif d'assurer l'indépendance, la souveraineté et la sécurité pour tous les peuples concernés.

Monsieur le Premier ministre, la France va-t-elle prendre des initiatives audacieuses en ce sens ? C'est son devoir.

En Palestine et au Liban, cela passe conformément aux résolutions de l'O.N.U. : par le retrait sans conditions d'Israël des territoires qu'il occupe ; par la réunion d'une conférence internationale de paix pour un règlement global garantissant l'existence et la sécurité d'Israël et d'un Etat palestinien indépendant, considérant l'O.L.P. comme représentant légitime du peuple palestinien ; par la souveraineté d'un Liban libre de toute occupation étrangère, israélienne et syrienne. De même pour Chypre où des résolutions de l'O.N.U. exigent le respect de la souveraineté bafouée par l'occupation turque. Quand finira la pratique de « deux poids et deux mesures » dans cette région ?

Plus généralement, quelles initiatives va prendre la France pour contribuer à l'instauration d'un système de sécurité collective pour le Proche-Orient garantissant des frontières sûres, reconnues et définies pour tous les Etats, un système qui soit l'œuvre des peuples et des pays concernés eux-mêmes ?

Cela exige de faire de la Méditerranée et du Golfe une zone de paix, dénucléarisée et sans armes chimiques. De même, la France peut contribuer à ce que la coopération, le développement des peuples et leur intérêt mutuel prévalent dans la reconstruction et pour une juste solution des problèmes du pétrole. Plus que jamais, l'humanité a besoin d'un nouvel ordre mondial, non pas aux ordres des Etats-Unis, mais à celui des peuples, de leur droit à la souveraineté, au développement, à la paix et à la coopération. A cet effet, l'O.N.U. doit être démocratisée dans son fonctionnement et dans son mode de décision et jouer son rôle en faveur de la justice et de la paix.

Il est impossible, enfin, de ne pas évoquer les conséquences économiques et sociales de la guerre pour la France. Dès le mois d'août 1990, la crise avait servi à justifier une révision budgétaire dans le sens de l'austérité.

Les députés communistes condamnent à ce sujet la nouvelle réduction de plus de quinze milliards des crédits budgétaires civils qui vient d'être opérée et qui va peser sur les conditions de vie sur l'emploi et qui va augmenter le chômage.

Il est profondément antidémocratique que de telles décisions soient prises sans discussion et vote du Parlement.

Une fois de plus les dépenses de secteurs essentiels comme le logement, les transports, l'emploi, l'éducation, la santé, l'agriculture ou la recherche sont sacrifiées, alors que le Gouvernement se garde bien de toucher aux profits spéculatifs des compagnies pétrolières.

Sur le plan des relations internationales, la France va perdre des marchés civils dans les pays arabes. Les Etats-Unis veulent aussi nous faire payer leur guerre en manipulant le dollar et en aggravant leur pression pour augmenter leurs exportations dans le cadre des négociations du G.A.T.T., au détriment de l'emploi industriel et agricole.

A vouloir jouer les seconds couteaux, la France est perdante sur les deux tableaux. Et ce ne sont pas les rencontres spectaculaires qui changent ces réalités.

Voilà le cercle vicieux d'où la politique actuelle est incapable de sortir et qui ne peut qu'aggraver les inégalités de tous ordres déjà croissantes depuis plusieurs années, du fait des transferts massifs organisés des richesses créées par le travail vers les grandes fortunes et le capital. Vous jouez la finance contre l'emploi et les salaires alors qu'il faudrait jouer l'augmentation du pouvoir d'achat et la formation contre la spéculation.

Plus que jamais la guerre du Golfe se révèle un piège tendu au monde du travail pour tenter de justifier de nouvelles baisses du pouvoir d'achat, une compression supplémentaire des dépenses sociales et de nouveaux cadeaux au capital.

Les travailleurs doivent se rassembler pour faire grandir l'exigence d'une politique alternative de gauche contre l'austérité.

L'exigence qui est posée, c'est celle d'une politique nouvelle fondée sur une réelle souveraineté, indissociable de coopérations internationales sans domination.

Pour lutter contre la récession, pour que la politique économique corresponde bien aux intérêts de la France et des Français, les députés communistes proposent qu'un collectif budgétaire prenne en compte de véritables propositions de gauche :

Premièrement, aucune réduction des budgets civils, aucun impôt nouveau sur les travailleurs ;

Deuxièmement, augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes et création d'une taxe sur les plus-values spéculatives, les profits des compagnies pétrolières et des sociétés qui ont profité de contrats dans le Golfe, ainsi que sur l'exportation de capitaux ;

Troisièmement, attribution de crédits nouveaux pour les budgets prioritaires, notamment l'éducation, la santé, le logement, l'investissement créateur d'emplois.

Pourquoi serait-ce toujours aux mêmes de payer et de supporter les sacrifices ?

Voilà les premiers enseignements que les députés communistes tirent de cette guerre du Golfe qui aurait pu à notre avis - et les événements le confirment - être évitée.

Celles et ceux qui ont agi pour éviter que coulent tant de sang et de larmes ont eu raison, ils sont porteurs de dignité et d'espoir.

De grandes possibilités d'action pour la paix, la justice et la liberté existent en France et dans le monde, j'en ai la conviction profonde. Les communistes n'ont d'autre ambition que d'apporter leur part à cette tâche commune. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Pierre Méhaignerie.

M. Pierre Méhaignerie. Monsieur le Premier ministre, monsieur le président, mes chers collègues, notre reconnaissance va d'abord à nos soldats. Ils ont su donner de la France une image respectée.

Elle va aux Etats-Unis d'Amérique et à leur président, qui a su conduire remarquablement une alliance très large et très diversifiée.

Elle va aux Français, qui, massivement, ont apporté leur soutien à la politique du Président de la République. Mais ce soutien, monsieur le Premier ministre, vous le devez aussi en partie à une opposition qui a su faire prévaloir l'intérêt supérieur du pays.

Un député socialiste. Pour une fois ! C'est bien !

M. Pierre Méhaignerie. Si ce soutien avait manqué au Président de la République, la majorité présidentielle divisée ne lui aurait pas donné la liberté d'action nécessaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*) Et nos soldats n'auraient pas eu non plus l'encouragement qui a conforté leur détermination.

Dans d'autres circonstances qui toucheraient l'intérêt national, puisse le parti socialiste se rappeler notre attitude et manifester le même sens de l'intérêt national ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Pour autant, les parlementaires de l'U.D.C. ne se sont pas contentés d'approuver la décision d'intervention, ils ont pris des initiatives, modestes ou plus marquées, de sorte que la guerre ne soit que la préparation d'une paix juste et durable. Ils ont rencontré les responsables des pays du Maghreb, ils sont allés en Israël et, en France, ils ont travaillé dans leurs villes à resserrer les liens avec les diverses communautés arabes.

Aujourd'hui, l'éclatante victoire de la coalition, conduite par les Etats-Unis, ouvre de nouvelles chances pour la paix au Moyen-Orient.

Pourquoi ? Parce que la destruction de la menace offensive de l'Irak facilite la solution des problèmes, la possibilité, nous l'espérons, d'accords de paix entre Israël et ses voisins, que la présence militaire alliée, probablement navale, au Moyen-Orient, donne à Israël des garanties de sécurité et, parallèlement, que sa vulnérabilité aux missiles réduit l'importance stratégique des territoires occupés.

Nous soutenons les initiatives de paix des Etats-Unis. Le président Bush l'a affirmé : le moment est venu de mettre fin au conflit israélo-arabe et de régler le problème palestinien selon le principe de territoires contre la paix. C'est ce que la France a toujours souhaité. Et nous espérons que les petits pas diplomatiques actuels permettront de réduire le mur de méfiance qui demeure entre pays arabes et Israël.

Nous sommes pragmatiques. Peu nous importe le cheminement que prendra le processus de paix. Nous n'abandonnons pas l'idée d'une conférence internationale. Mais nous n'avons aucune raison de nous opposer à la méthode aujourd'hui mise en œuvre par les Etats-Unis.

Ce à quoi nous tenons, c'est que le processus de paix aboutisse et qu'il soit scellé par l'O.N.U., dont le Conseil de sécurité doit conserver le rôle actif qu'il vient enfin de retrouver.

Quand au Liban, ce pays qui nous est lié par l'histoire et la culture, il doit faire l'objet, de notre part, même si c'est difficile, d'une action déterminée pour l'aider à retrouver sa souveraineté, et nous devons le rappeler sans relâche à nos partenaires, en particulier aux Etats-Unis.

Sur ces orientations et sur les perspectives de développement de nos relations, mon collègue Bernard Stasi reviendra tout à l'heure.

Mais maintenant, monsieur le Premier ministre, nous avons des leçons à tirer du conflit passé. D'abord, sur nos choix européens ; ensuite, sur notre défense nationale ; enfin, sur l'adaptation de la France, adaptation aujourd'hui beaucoup trop ralentie.

Sur la construction européenne, quelles failles le conflit du Golfe a-t-il révélées dans l'édifice européen ?

Les pays européens n'ont pas tous adopté la même attitude dans la crise, même s'ils ont été solidaires dans l'application des résolutions de l'O.N.U. On a dit, parfois trop vite, que la Communauté européenne était la première victime de la guerre du Golfe. Cette remarque est excessive. La Communauté n'avait pas les structures appropriées ni les moyens adaptés pour une action collective. En fait, on a bien vu que la Communauté n'était encore qu'une communauté économique.

Une prise de conscience est donc aujourd'hui indispensable. Nous avons éprouvé les limites de l'Europe économique et commerciale, ce qui nous conforte dans notre volonté d'aboutir, par de nouveaux traités, qui devraient être ratifiés à la fin de l'année 1992.

Mais l'Europe, pour être une puissance à part entière, ne peut se passer d'une politique extérieure commune et d'une politique commune de sécurité, qui sont deux choix indissociables.

Le moment est venu de doter l'Europe d'une conception commune en matière de sécurité, de désarmement et de défense. Cette volonté doit se traduire par l'organisation d'une industrie d'armement européenne, la mise en place d'une agence européenne compétente en matière de coopération pour la production d'armements ainsi que pour une politique d'exportation et de non-prolifération ; par la réalisation d'une force d'action rapide européenne à géométrie variable permettant à deux, voire à douze Etats d'intervenir là où cela peut paraître indispensable ; enfin, et surtout, par la construction d'un pilier européen de l'Alliance atlantique, qui suppose que les Européens s'unissent et acceptent d'en assumer les charges.

La France a eu raison de participer au comité d'évaluation sur l'O.T.A.N. Nous souhaitons que les Etats-Unis restent en Europe. Nous regrettons le départ des troupes françaises d'Allemagne : ce fut pour nous une erreur. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

S'il y a ce pilier européen de l'Alliance, en retour, nous devons obtenir de la part de nos amis américains les pouvoirs nécessaires pour agir sur les territoires européens des opérations dans le cadre de cette alliance renouée. A la suite des travaux du comité d'évaluation de l'O.T.A.N., nous verrons quelles améliorations peuvent être apportées, mais la France doit être ouverte à toutes les évolutions d'une coopération euro-américaine.

Tout cela demande un dialogue très approfondi de la France avec l'Allemagne d'abord, le Royaume-Uni ensuite puis avec tous les partenaires de l'U.E.O. et de la Communauté européenne.

Parlons de la défense. Compétents, efficaces et courageux - cela a été souligné par tous les intervenants - nos soldats ont exploité au mieux des moyens relativement insuffisants.

En dépit de la valeur de nos troupes, le rôle de la France n'a pas été à la mesure de ce qu'il devait être : cette guerre a montré combien notre système de défense était inadapté aux divers types de conflits auxquels nous pouvons avoir à faire face.

Il est urgent, dans cette perspective, de moderniser nos armements, de professionnaliser plus largement nos forces et surtout, comme l'a dit Jacques Chirac, de faire des choix qui ont été trop retardés.

Faut-il accroître l'effort financier que nous consacrons à la défense nationale ? Sans doute, de façon mesurée, car il serait difficile, sinon utopique, d'augmenter de façon très significative notre budget. Mais il est aussi naïf ou prématuré, comme l'avait proposé M. Fabius, de toucher les dividendes de la paix. A l'Est comme au Sud, des menaces subsistent. Le débat sur la loi de programmation militaire nous permettra de faire valoir notre point de vue.

En ce qui concerne le service national, il paraît impossible de maintenir son fonctionnement actuel, qui ne répond plus aux objectifs assignés à l'origine.

M. Alain Glotteray. C'est évident !

M. Pierre Méhaignerie. Conçu pour servir de ciment à la cohésion nationale, notre service militaire est devenu inégalitaire : servitude pour les uns, chance de promotion pour

d'autres, selon que vous êtes soldat dans l'infanterie ou coopérant dans une banque internationale. Destinés à épauler l'armée française de métier, qu'il faudra certainement renforcer, les appelés ne sont plus à même aujourd'hui de remplir efficacement tous ces rôles. Etendre à tous le service national, en diversifier les formes, garantir que tous les jeunes Français soient égaux devant cette contribution patriotique en modulant avantages pécuniaires, durée et formes de ce service, voilà, monsieur le Premier ministre, qui est indispensable et urgent. Nous attendons votre réponse.

M. Philippe Mestre. Très bien !

M. Pierre Méhaignerie. Enfin ce conflit a aussi mis à jour des retards dans l'adaptation de la France.

Pour nous préparer aux échéances que nous avons posées, pour être forts militairement et politiquement dans le concert européen, nous devons tendre nos énergies et mettre en œuvre des réformes structurelles, qui se font attendre : adaptation du système d'éducation et de formation, amélioration de la productivité du secteur public, assainissement de la sécurité sociale, recentrage de l'Etat sur ses fonctions essentielles. La France a tous les atouts pour être un pays prospère à haut niveau d'emploi, à haut niveau de vie : c'est la souplesse et l'adaptabilité qui lui font souvent le plus défaut.

Les Français savent bien, aujourd'hui, que majorité et opposition ne s'affrontent plus réellement sur la gestion des grands équilibres économiques. Ils perçoivent, en revanche, les différences quant à l'aptitude des uns ou la plus ou moins grande inaptitude des autres à adapter la France par des réformes qui sont devenues urgentes.

Pour redonner aux Français confiance en eux-mêmes, il faut lutter contre les excès du centralisme et l'étatisme. Trop de réglementations s'appliquent de façon uniforme sur tout le territoire, alors que les situations à traiter sont différentes sur ses différentes parties. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. François Léotard. Très bien !

M. Pierre Méhaignerie. Nous croyons qu'il est essentiel de redonner vie à l'initiative, à la diversité, à l'expérimentation, à l'émulation et à la responsabilité des citoyens, sans quoi nous manquerons le rendez-vous européen.

Je dois dire qu'en ce qui concerne la responsabilité des citoyens, les réformes faites en matière de fiscalité ou de villes ne vont pas, monsieur le Premier ministre, dans la direction de la responsabilité des contribuables, des citoyens et des collectivités locales. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie et du Rassemblement pour la République.*)

Arrêtons-nous sur la première préoccupation nationale : l'éducation.

Il y a des urgences.

Comment sauver l'enseignement professionnel de l'obsolescence, de la déconnexion du réel, du déficit de considération ? Par la régionalisation complète, qui ouvrira enfin un partenariat local entre collectivités et entreprises pour mesurer justement les besoins et y répondre.

Pour l'enseignement supérieur, nous faisons, avez-vous dit récemment dans un article du *Monde*, un effort qui n'a pas son pareil dans les pays occidentaux.

M. Alain Bonnet. Hors sujet !

M. Pierre Méhaignerie. Si, c'est le sujet !

Pour quel résultat avez-vous fait le choix de l'autonomie et de la responsabilité des institutions universitaires ? Les innovations viennent toujours de pratiques locales et c'est à ce niveau que les acteurs sont confrontés aux problèmes concrets. Aucune réponse venue d'en haut ne résoudra quoi que ce soit. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

A propos de la vie dans les villes, le principe de subsidiarité est encore le seul qui vaille.

Vous avez sans doute, monsieur le Premier ministre, ému les Français en parlant dans votre discours d'investiture des boîtes aux lettres et des cages d'escalier des H.L.M.

M. Alain Bonnet. Vous vous répétez !

M. Pierre Méhaignerie. Mais, au-delà de l'émotion, le Premier ministre n'est pas le mieux à même de régler ces questions locales, et c'est précisément dans les pays où ces dossiers sont réglés au niveau national qu'ils ne sont pas résolus.

Voilà pourquoi il faut soigner à l'endroit de la plaie.

M. Delebarre, que j'ai écouté avec attention lundi dernier, trompe les Français en leur faisant croire que leurs difficultés de citoyens vont recevoir des solutions interministérielles célestes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Nous, nous sommes décidément convaincus que la clé des problèmes réside dans la responsabilité rendue aux hommes et aux associations d'hommes. Le Gouvernement continue de croire ou feint de croire qu'elle est dans l'interventionnisme permanent et le rôle de l'Etat.

« Je travaillerai de toutes mes forces, à un nouvel élan », avez-vous promis. De quel élan s'agit-il ? Un élan créateur de textes, de circulaires, de règlements, de lois, ou un élan pour rendre l'Etat plus attentif, plus efficace et moins assoiffé de prérogatives ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Les systèmes centralisés rendent l'âme l'un après l'autre : le gouvernement français n'en tire aucune leçon.

M. Alain Bonnet. Mais si !

M. Pierre Méhaignerie. Et les systèmes fondés sur l'Etat-providence se remettent en question.

M. Yves Dollo. Il s'agit d'un débat sur le Golfe !

M. Pierre Méhaignerie. Mes propos ont une relation avec le Golfe car les moyens militaires que notre pays saura consacrer à la défense dépendront pour une part de notre réussite économique et du renforcement de notre potentiel. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Gérard Bept. Quel rapport avec les cages d'escalier ?

M. Pierre Méhaignerie. Face à la mondialisation des problèmes et à leur complexité infinie, nous sommes persuadés que les peuples qui réussiront seront ceux dont les Etats accepteront un double transfert de compétences : d'abord vers la Communauté européenne, pour mieux conserver nos chances et notre identité dans la compétition internationale, mais plus encore vers les cellules de base, parce que c'est seulement à ce niveau que les hommes peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, si nous en jugeons par la politique de votre gouvernement, nous ne sentons pas que la volonté de vos quarante-neuf ministres soit d'élever le niveau de conscience et de responsabilité de chaque citoyen. C'est pourtant le prix à payer pour la réussite de notre pays.

Vous avez bénéficié dans l'ombre du Président de la République, grâce au comportement de l'opposition, d'un large consensus.

M. Alain Bonnet. C'est bien d'avoir travaillé pour nous ! (*Sourires.*)

M. Pierre Méhaignerie. Les problèmes demeurent, il faut maintenant les traiter : la ville, la réforme des hôpitaux, l'éducation, les finances publiques, la défense. Nous verrons à cette occasion si vous choisissez la recherche d'une certaine cohésion nationale, en écoutant, en prenant en compte des propositions de l'opposition.

Selon vous, rien ne doit être épargné pour que la France soit demain au rendez-vous de l'Europe et de l'histoire. Il y faut du courage. Courage difficile. Courage qui a trop souvent fait défaut sur le plan de la politique intérieure. C'est sur le critère du courage que nous vous jugerons. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères.

M. Michel Deat. Un avis autorisé !

M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, le conflit que nous venons de vivre au Moyen-Orient aura permis à la France - bien entendu, il est tout à fait déplorable que ce fut à l'occasion d'une guerre - de réaffirmer solennellement, dans des conditions dramatiques et dangereuses, sa vocation à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale.

La tentation aurait pu être grande pour nous, Français, de dire que cette guerre n'était pas notre guerre. Les risques courus étaient majeurs et, si le sort des armes avait été différent, l'opinion publique aurait pu faire entendre d'autres sentiments que ceux, majoritairement exprimés, de l'unité de la nation et de son armée au service du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et au service d'une décision historique, parce que quasi unanime, de la communauté internationale.

M. Jacques Chaban-Delmas. C'est vrai !

M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères. Face à la gravité et à l'urgence de certains de leurs problèmes les plus quotidiens, les Français auraient pu en effet choisir le repli frileux sur l'Hexagone. Ils ont été, en fait, avec le chef de l'Etat, le Gouvernement et le Parlement, dans son écrasante majorité, en parfaite harmonie avec le plus grand nombre de nos compatriotes pour que la malheureuse nécessité de cette guerre soit assise, renouvelant ainsi un choix séculaire de la France : être à sa place partout dans le monde, dès lors que l'on combat pour la liberté.

Nous pouvions faire un autre choix en 1991, pour une France qui se limiterait peu à peu à la dimension et au rôle d'une sorte de collectivité locale européenne, se dotant pour sa bonne conscience d'une antenne d'action humanitaire.

Eh bien ! les Français ont voulu l'autre voie, celle qui, plus difficile et plus périlleuse, mais plus noble, correspond au génie de la nation.

Cette crise, de ce point de vue, a joué un rôle pédagogique. Même s'il faut souhaiter pour l'avenir des méthodes pédagogiques plus douces. Mais enfin, cette crise a dessillé les yeux de tous ceux qui n'étaient pas capables, ou qui voulaient faire croire qu'ils ne l'étaient pas, de voir plus loin que les frontières de l'Europe et qui, comme happés par une attention trop exclusivement portée à l'Europe de l'Est - je reconnais qu'ils avaient quelque excuse -, traitaient avec un peu de condescendance ceux qui ne se lassaient pas de répéter qu'il ne saurait y avoir de paix et de sécurité en Europe sans paix et sécurité en Méditerranée.

Et voilà que ceux qui considéraient que les sables de l'Arabie étaient bien trop loin de la France pour que celle-ci s'en occupât, n'ignorent plus rien aujourd'hui ni de l'île de Bubiyan ni de celle de Faylakah.

Fallait-il cependant cette guerre pour mesurer combien les peuples arabes, du Golfe à l'Atlantique, sont parcourus d'une même passion pour leur identité culturelle et leur dignité, même si on lit trop souvent aujourd'hui qu'il n'y a non seulement pas de nation arabe, mais même pas de monde arabe ?

Fallait-il cette guerre, même si certains la regrettent, pour mesurer la solidarité de fait des peuples de cet espace euro-méditerranéen qui sont condamnés, qu'ils le veuillent ou non, à vivre ensemble ?

Les Maghrébins, par exemple, dont vous avez bien voulu parler tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, en termes excellents, ne sont pas seulement nos voisins. Ils sont chez nous et nous sommes chez eux. Quelles que soient les nécessités du développement économique et social qui les conduiront, j'en suis convaincu, à travailler davantage encore avec nous demain, qui ne voit que le climat politique sera meilleur pour nos relations avec le Maghreb si nous prenons en compte la solidarité culturelle islamique et arabe que certains cependant croient utile de nier et si nous nous attachons à l'éradication du désormais célèbre système des « deux poids deux mesures » ?

Il aura fallu une guerre contre l'Irak, malheureusement, pour rendre ce système enfin insupportable non seulement à nous, mais à tous, qu'il s'agisse du Koweït, mais aussi et enfin, nous l'espérons, de la Palestine ou du Liban !

Ainsi donc, la France était bien à sa place lorsqu'elle proposait par la voix du Président Mitterrand devant les Nations unies un plan de paix qui garde toute sa valeur aujourd'hui, y compris le projet d'une prise en compte de l'ensemble des problèmes de sécurité et de coopération qu'ensemble devront

bien mettre un jour sur la table tous les pays de la région méditerranéenne, de l'Atlantique au Golfe. Que l'on appelle cela « conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée » ou pas, peu importe le nom, pourvu que le geste politique soit fait en temps utile.

Pour parler une fois encore du Maghreb, je dirai qu'il n'y aura pas de climat optimum pour nos relations avec le Maghreb sans une France ardemment dévouée à la reconnaissance des droits des Palestiniens, qui reste d'ailleurs la meilleure assurance pour la sécurité d'Israël.

Réciproquement, notre influence au Proche et au Moyen-Orient ne pourra être que confortée si nous savons créer avec les peuples du Maghreb un type nouveau de coopération fondé sur les principes du co-développement et du partenariat dans le strict respect des identités culturelles.

Si, à l'Ouest du dispositif euro-méditerranéen, la France, par un geste politique fort, contribue à effacer, dans le cœur et l'esprit des Maghrébins les images et les souvenirs de la guerre du Golfe, elle en sera confortée dans sa politique arabe et dans sa politique méditerranéenne et elle pourra ainsi jouer pleinement son rôle dans les conversations, les négociations, les forums, les tables rondes, les conférences, bref, dans tout l'appareil diplomatique *ad hoc* qui devrait trouver son couronnement dans la conférence internationale que le Président de la République et le Gouvernement appellent de leurs vœux, comme nous-mêmes, pour régler de manière solide les problèmes du Proche et du Moyen-Orient.

Ce geste politique fort pourrait être la proposition d'une conférence au sommet franco-maghrébine, qui ouvrirait le processus d'un type nouveau de coopération. Ce pourrait être aussi la reprise du projet de conférence des Etats riverains du bassin occidental de la Méditerranée, lancé par le Président de la République au Maroc en 1983.

Tout ce que la France pourra faire pour renforcer le bon voisinage entre la Communauté européenne et l'Union du Maghreb arabe sera utile pour améliorer les perspectives de rapprochement des pays de l'ensemble méditerranéen.

Cet accent mis sur nos relations avec le Maghreb ne veut pas dire pour autant que la France ne doive pas porter tout autant d'attention aux problèmes posés par la sécurité d'Israël ou la création d'un Etat palestinien.

Il en est de même du Liban. Comme le Président de la République, je me suis réjoui de ce que les troupes syriennes aient été aux côtés des Américains et des Français durant la crise. Mais comment accepter, dans ces relations nouvelles avec la Syrie, que l'on n'ait pas pu obtenir en échange des précisions utiles pour un Liban qui doit retrouver au plus vite sa liberté et son intégrité ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Comment accepter que l'on n'ait pas pu obtenir, dans ce moment particulier où Syriens et Américains semblent avoir tant de choses à se dire - et si longuement - que le général Aoun soit enfin libéré (« Très bien ! » sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe socialiste), alors que le Président de la République lui-même en a fait une affaire d'honneur ?

Je terminerai mon propos en disant que l'attitude de la France au Moyen-Orient, par l'étroite imbrication des affaires de cette région avec l'ensemble méditerranéen, auquel la France appartient, illustre bien qu'il est toujours possible, comme l'a démontré en son temps le général de Gaulle et comme le démontre aujourd'hui le Président Mitterrand, d'éviter pour la France l'inacceptable alternative entre l'inexistence dans le suivisme par rapport aux Etats-Unis d'Amérique, ou l'existence, mais dans un isolement dérisoire.

La France - et les Français ont encore une fois plébiscité cette attitude - ne peut plus et ne veut plus être une puissance coloniale ou impérialiste. Mais elle ne peut être elle-même, elle ne peut répondre à l'image que nous pouvons lire d'elle-même dans le regard des autres que si elle demeure présente dans le monde entier au service de la liberté, des droits de l'homme et du droit des peuples à défendre leur propre identité culturelle.

Avoir le droit de s'épanouir et de vivre selon sa propre identité culturelle, voilà un des défis majeurs qui nous est lancé à nous, Français, qui construisons l'Europe et qui devons savoir répondre à cette attente des peuples, si nous ne voulons pas abandonner la défense de cette noble cause aux pires nationalismes xénophobes et racistes.

Pour servir cet idéal de libertés bien concrètes, la France peut trouver les moyens de sa politique en exerçant toute sa capacité d'influence dans les espaces de solidarité où son autorité est reconnue : la Communauté européenne, l'Alliance atlantique avec nos amis américains auxquels nous rendons tous aujourd'hui un juste hommage, la francophonie, mais, demain, la confédération européenne, dont le Président de la République a lancé le projet, et aussi cet espace méditerranéen que je viens d'évoquer.

Vastes perspectives, mais qui ne dépassent pas nos forces comme la France vient de le prouver courageusement durant la crise du Golfe !

Pour cette belle illustration de notre pays, nos armées et, avec elles, le chef de l'Etat, chef des armées, méritent notre reconnaissance, comme le Gouvernement, qui y a pris toute sa part.

Laissez-moi ajouter, monsieur le Premier ministre, combien la commission que j'ai l'honneur de présider a été sensible à la façon dont vous-même, personnellement, et M. le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, avez su maintenir pendant toute cette période un contact étroit avec la représentation nationale. L'information et le dialogue entre nous, Gouvernement et Parlement, ont été à la hauteur de cette circonstance gravissime. Ils ont contribué à marquer toute sa dignité et sa dimension à notre démocratie parlementaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur de nombreux bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

8

RAPPEL AU RÈGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Daniel Colin, pour un rappel au règlement.

M. Daniel Colin. Monsieur le président, j'avais demandé la parole au début de la séance ; vous me la donnez maintenant.

Mon rappel au règlement se fonde sur les articles 50, 58 et 60 du règlement de l'Assemblée nationale.

Au moment où le corps expéditionnaire français envoyé au Moyen-Orient rentre en métropole, après avoir rempli les missions de défense du droit confiées par le Gouvernement de la République française et par le Conseil de sécurité de l'O.N.U., éclate une affaire de trahison, voire de crime contre l'humanité - la justice en décidera.

Cette affaire a eu lieu dans les années 50, à l'époque où un autre corps expéditionnaire français avait été envoyé en Indochine par un autre gouvernement de la République française.

L'affaire Boudarel, en effet, interpelle nos concitoyens : un enseignant d'une université française a été le commissaire politique et le tortionnaire des soldats français prisonniers dans un camp viet-minh.

M. Charles Piatre. Cela n'a rien à voir avec le règlement !

M. Daniel Colin. A une question posée au ministre d'Etat responsable de l'éducation nationale, il a été répondu que les faits reprochés à Boudarel datent de plus de trente ans, qu'ils ont été amnistiés en 1966 et qu'ils n'ont aucun rapport avec sa fonction d'enseignant.

Le ministre d'Etat a donc conclu hâtivement que le Gouvernement ne peut à aucun moment intervenir, ce qui donne à penser que Boudarel n'encourt aucune sanction.

Pourtant, d'après la définition du crime contre l'humanité que la Cour de cassation a donnée lors de l'affaire Barbie, Boudarel serait passible d'une inculpation.

M. Alain Bonnet. Ce n'est pas un rappel au règlement !

M. Daniel Colin. Ainsi, dans le cadre du pouvoir hiérarchique sur les fonctionnaires, le ministre de l'éducation nationale dispose d'un pouvoir de suspension quand un professeur est sous le coup d'une menace d'inculpation. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Je termine, monsieur le président.

M. le président. Oui, concluez, je vous prie !

M. Guy-Michel Chauveau. Hors sujet !

M. Daniel Colin. Pas du tout !

Monsieur le président, pour toutes ces raisons, pourriez-vous demander au Gouvernement de la République de suspendre M. Boudarel de ses fonctions universitaires ? *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Charles Piatre. Ce n'était pas un rappel au règlement !

M. le président. Cher collègue, je me permettrai de vous faire remarquer qu'un rappel au règlement s'adresse non pas au Gouvernement, mais au président de l'Assemblée nationale ! *(« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)*

En l'occurrence, je pense qu'il ne s'agissait pas d'un véritable rappel au règlement. Quoi qu'il en soit, je vous ai laissé vous exprimer et nous vous avons entendu.

9

SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Reprise du débat sur la déclaration du Gouvernement

M. le président. Nous reprenons le débat sur la situation au Moyen-Orient.

La parole est à M. Hervé de Charette.

M. Hervé de Charette. Mes chers collègues, au début de mon intervention, je veux, comme les orateurs précédents, saluer la participation remarquable du contingent français dans la guerre du Golfe.

Je traiterai devant vous trois questions qui intéressent l'avenir et qui me paraissent déterminer les espoirs ou les inquiétudes qui nous agitent les uns et les autres lorsque nous considérons la situation au Moyen-Orient.

La première question que je voudrais aborder est la plus importante : la paix a-t-elle une chance ?

Seconde question : la France peut-elle y jouer un rôle ?

Dernière question : doit-elle privilégier sa différence ou s'inscrire, au contraire, dans l'action collective des nations ?

Mes chers collègues, de toute évidence, l'après-guerre est encore éloignée de la paix. Nulle autre région au monde ne recèle autant de conflits et de déchirements. Nulle autre n'est moins instable. Quatre guerres en vingt-cinq ans c'est, à nos portes, la grande fracture de cette fin de siècle.

L'errance et le désespoir des Palestiniens, l'angoisse israélienne, l'absolutisme islamique, la misère, une démographie incontrôlable, des régimes politiques souvent brutaux et cyniques, des haines et des rancunes accumulées parfois depuis des siècles, font de ces terres ravagées le volcan le plus dangereux de l'humanité moderne.

Pourtant, la guerre du Golfe fournit aux Etats et aux peuples de la région une occasion qui ne se retrouvera pas avant longtemps d'écrire une page nouvelle de leur histoire.

La destruction de la puissance militaire irakienne a éliminé momentanément l'une des ambitions les plus conflictuelles du Proche-Orient.

La fin de la guerre froide permet d'espérer que l'U.R.S.S. cessera d'attiser à son profit les conflits régionaux.

La grande peur des monarchies pétrolières laisse entrevoir la possibilité d'un meilleur partage des richesses.

L'inquiétude qu'a soulevée le comportement des foules palestiniennes peut convaincre les Etats arabes - enfin ! - qu'il est temps, quarante-cinq ans plus tard, de regarder les réalités en face : les réalités palestiniennes, mais aussi la réalité israélienne.

Le désastre irakien pourrait même - sait-on jamais - servir d'électrochoc et ouvrir les yeux d'une partie des peuples de la région sur les catastrophes où les ont toujours conduits le mythe ravageur de l'unité arabe.

Face à tant de difficultés, je ne crois pas au miracle. Mais, si l'on s'y prend bien, si l'on s'y prend vite, un certain espoir est de nouveau à l'ordre du jour. Le temps presse, le délai pour agir est court et plus le temps passera sans que des décisions aboutissent, plus l'espoir cédera la place à la désillusion.

Gardons-nous donc des illusions lyriques, mais ne restons pas inertes en un moment aussi crucial, où le destin redistribue les cartes de l'histoire ! Précisément, la France peut et doit prendre sa part dans cette nouvelle donne. Encore lui faudra-t-il réviser assez profondément son attitude.

Sous les ruines de Bagdad est enterrée la politique arabe de la France, qui fut d'ailleurs plus souvent une rêverie qu'une réalité.

Le ministre des affaires étrangères a dénoncé récemment, dans une interview par ailleurs fort intéressante, les illusions gaullistes de la politique arabe. Mais n'était-ce pas précisément des siennes qu'il s'agissait ?

Trois changements s'imposent si nous voulons reconstituer notre influence et notre crédit.

D'abord, soyons plus réalistes, et peut-être plus modestes.

Choisissons mieux nos amis, en préférant les pays relativement stables et modérés plutôt que des dictatures, même et surtout si elles se disent socialistes.

Renoncez à cet esprit tiers-mondiste sur fond de remords coloniaux qui vous a si souvent fait commettre des erreurs d'appréciation et qui, par exemple, a conduit à traiter avec l'Algérie un contrat de gaz aussi coûteux qu'inutile !

Soyez plus exigeants pour la dignité de la France !

Nous avons été humiliés, en son temps, de voir M. Mitterrand se rendre en Crète pour rencontrer M. Kadhafi, entre deux attentats terroristes. Nous n'avons pas compris pourquoi la France s'est tue lorsque le pouvoir algérien mitraillait la jeunesse d'Alger pour donner, un an plus tard, des leçons de démocratie au roi du Maroc !

M. François Loncle. Et Bokassa ?

M. Hervé de Charette. Tout récemment encore, nous avons appris avec désolation que la France recevait le ministre des affaires étrangères du Liban sans qu'au préalable le général Aoun ait été autorisé à se réfugier dans notre pays. *(Mme Nicole Catala applaudit.)*

Dans ces pays où l'opinion est étroitement contrôlée, n'acceptez plus que l'on crie : « Mitterrand assassin ! », ou tirez-en les conclusions !

Puis-je encore ajouter, à l'intention de M. Mauroy, que j'espère qu'il n'invitera plus aux congrès du parti socialiste les représentants du parti Baas ou M. Walid Joumblatt ! *(Sourires.)*

M. François Léotard. Très bien !

M. Hervé de Charette. Le deuxième changement qui s'impose concerne nos relations avec l'Etat d'Israël : Israël doit redevenir un pays ami de la France - car tel n'est pas le cas aujourd'hui.

A l'égard de ce petit pays, malheureux et inquiet, la France doit accomplir les gestes d'amitié et de compréhension qui s'imposent.

Le troisième changement concerne l'O.L.P. Le ministre des affaires étrangères a répété à plusieurs reprises récemment qu'on ne pouvait pas refuser la réalité de cette organisation, qu'elle représente le peuple palestinien et que, si Yasser Arafat disparaissait, il serait remplacé par des extrémistes qui compliqueraient encore les choses.

Franchement, je ne partage pas cette analyse. Il fallait déjà beaucoup d'indulgence de la part des pays occidentaux et de nous-mêmes pour se satisfaire, avant la guerre du Golfe, des déclarations ambiguës de l'O.L.P. sur la reconnaissance d'Israël. Désormais, ce serait de l'aveuglement.

M. Arafat a pris fait et cause pour Saddam Hussein, expliquant que « l'O.L.P. ne pouvait se placer que dans le camp hostile à Israël et à ses alliés impérialistes ». Dès lors, pourquoi faudrait-il que nous servions de porte-coton à un homme qui dessart la cause palestinienne et qui, en tout cas, éloigne les chances de la paix ? Prenez acte de son existence, mais, me semble-t-il, n'en faites pas plus - et pas trop !

Reste la dernière question que je voulais aborder devant vous : la France doit-elle privilégier sa différence ou « jouer collectif » ? Naturellement, chacun ici est attaché au rôle international de la France et à sa personnalité. Mais faut-il que ce rôle et cette personnalité soient si menacés que nous ne puissions l'exprimer que par antithèse, par opposition à d'autres, surtout lorsqu'ils sont nos amis de toujours ?

Les chances, malheureusement ténues, d'établir une paix durable dépendent largement de la réponse qui sera apportée à deux questions. D'une part, les pays qui ont été unis dans la guerre sont-ils capables de rester ensemble pour préparer la paix ? D'autre part, ces mêmes pays sont-ils décidés à faire appliquer sans délai les résolutions de l'O.N.U. concernant la Palestine et Israël ? Hors de cette voie, il n'y aura pas de paix.

Voilà donc où est l'enjeu. Voilà, me semble-t-il, quelle doit être l'ambition des nations alliées, celle de l'O.N.U. et, donc, la nôtre. C'est cet engagement, monsieur le Premier ministre, que nous attendons de votre Gouvernement.

Le 16 janvier dernier, à cette tribune, dans un discours qu'évoquait à l'instant François Léotard, Jean-François Deniau demandait que la voix de la France se fit entendre de façon ferme, claire et cohérente. Il fut écouté avec émotion et applaudi avec craleur. Permettez-moi de reprendre devant vous ce même message de cohérence.

Cela n'empêche pas, bien entendu, notre pays d'avoir des choses à dire, que d'autres ne diront pas - ou ne diront pas avec la même force. D'abord, notre attachement au peuple libanais, considéré par certains comme une monnaie d'échange dans les négociations internationales et dont nous sommes désormais le seul soutien international. Ensuite, notre volonté de défendre les minorités, parce que dans le monde arabe ce fut notre rôle pendant des siècles. Encore notre inlassable volonté de ne pas laisser l'Europe sans voix dans cette crise : quel crédit aurait le travail accompli pour préparer un traité d'union politique de la Communauté, si, dans le même temps, nous nous montrions incapables de donner corps à un vrai dialogue euro-arabe ? Enfin, notre respect pour des cultures ou des religions qui ne sont pas les nôtres, mais auxquelles tant de liens nous relient.

Mes chers collègues, puissent les peuples du monde arabe, dans cet instant qui, me semble-t-il, est d'une gravité exceptionnelle - plus encore pour eux que pour nous - trouver le chemin difficile de la paix, du développement et de la démocratie. Puisse la France et puisse votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, les y aider. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)*

M. le président. La parole est à M. Michel Crépeau.

M. Michel Crépeau. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, certains de mes propos vous paraîtront peut-être un peu provocateurs, mais, après tout, à l'heure où nous sommes...

M. Charles Ehrmann. Cela nous réveillera ! *(Sourires.)*

M. Michel Crépeau. ... tout ce qu'il était convenable de dire l'a été, et les radicaux de gauche sont aujourd'hui trop mincritaires - comme le fut jadis le P.S.U., monsieur le Premier ministre - pour se permettre de répéter ce que les autres ont déjà dit fort bien.

Mme Nicole Catala. Voilà qui est vrai !

M. Michel Crépeau. S'agissant de la guerre du Golfe, je me sens d'autant plus autorisé à être provocateur que nous avons, mes amis et moi-même, loyalement soutenu le Président de la République et le Gouvernement dans les tentatives poursuivies jusqu'au bout pour rechercher la paix puis dans la conduite de la guerre : mais une guerre, même gagnée, est toujours atroce...

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Oh oui !

M. Michel Crépeau. ... et laisse de profondes séquelles : nous pouvons constater ensemble que la folie de Saddam Hussein a conduit à la destruction de deux pays, dont le sien, au prix de milliers ou de centaines de milliers de blessés et de morts - sans compter les dépenses considérables qu'elle a entraînées, un argent qui eût été mieux placé ailleurs. D'une certaine manière, aussi, l'ordre du monde en a été bouleversé.

Une guerre est un révélateur de l'histoire, et cela m'amènera à formuler certaines observations et plusieurs propositions.

D'abord, pour ce qui est des causes, il me paraît très intéressant de souligner que cette guerre n'a pas échappé à la règle générale : toutes les guerres menacent, y compris dans le monde actuel, chaque fois qu'il y a entre deux pays ou

groupes de pays une très grande disproportion dans la répartition des richesses et un surarmement incontrôlé. C'est vrai au Moyen-Orient, mais aussi dans d'autres parties du monde, souvenons-nous en.

Vous imaginez bien que je ne défends pas ici Saddam Hussein : je puis quand même dire que l'on aurait peut-être mieux fait de l'écouter un peu plus quand il parlait d'un redéploiement de la dette après sa guerre contre l'Iran et de la revalorisation du prix du pétrole et un peu moins quand il s'agissait de lui vendre des armes, qu'il ne nous a même pas payées ! *(Applaudissements sur divers bancs.)*

M. Charles Piastre. Très juste !

M. Alain Bonnet. Oh oui !

M. Michel Crépeau. Quel que soit le courage de nos soldats, auxquels il a été légitimement rendu hommage, cette guerre a d'abord été faite par les Américains et gagnée par les Américains. Or vous n'empêcherez pas que, d'une manière ou d'une autre, une guerre américaine gagnée par les Américains entraîne au Moyen-Orient une paix américaine, ce qui ne va pas sans quelque inconvénient pour nous...

Mme Christine Boutin. Eh oui !

M. Michel Crépeau. ... même si je me réjouis toujours de l'amitié franco-américaine.

Cela traduit le déclin de la puissance soviétique. Est-il durable ? N'est-il que provisoire ? Nul n'en sait rien. En tout cas, c'est un élément important du jeu au Moyen-Orient.

Plus grave pour nous, ces événements traduisent l'impuissance de l'Europe, en tout cas de l'Europe telle qu'elle résulte des traités européens actuels. Ces événements marquent aussi la limite de l'intervention de l'O.N.U., lorsqu'il s'agit de faire appliquer des résolutions qui ne sont pas celles des grandes puissances.

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Très juste !

M. Michel Crépeau. La France est aujourd'hui aux côtés des vainqueurs, tout en ayant su éviter le terrorisme à l'intérieur - je veux en féliciter le Gouvernement -, tout en ayant su éviter aussi des drames entre les communautés israéliite et maghrébine, qui ont fait preuve d'un remarquable sang-froid et d'un sens des responsabilités auxquels il convient de rendre hommage.

M. Jacques Chaban-Delemas. Très bien !

M. Michel Crépeau. Mais il ne faut surtout pas oublier que l'image de la France s'est quand même dégradée au sein des peuples pauvres du monde arabe, qui n'ont pas été insensibles au discours démagogique de Saddam Hussein. Cet élément me paraît extrêmement important : nous sommes victorieux, il est vrai, mais cela nous crée le devoir d'être lucides.

Mme Christine Boutin. Très bien !

M. Michel Crépeau. De la même manière, le courage de nos soldats ne doit pas faire oublier que la guerre a révélé l'inadaptation et la faiblesse relative de nos armes dans un conflit moderne, notamment pour ce qui concerne l'électronique.

Il m'apparaît aussi que la solution de trois problèmes qui nous tiennent à cœur n'a pas été et ne sera pas particulièrement facilitée par cette victoire. D'abord au Liban : et nous y tenons au Liban ! Mais s'il fut impossible d'en chasser les Syriens quand ils étaient du mauvais côté, les chasser une fois qu'il sont devenus les alliés des Américains, mesdames, messieurs, ça ne va pas être facile ! *(Sourires.)*

Mme Marie-Noëlle Lienemann et Mme Christine Boutin. Oh oui !

M. Michel Crépeau. Quant à Israël, dont je suis un ami - ma ville est jumelée avec Saint-Jean-d'Acre - ce pays a reçu sans réagir des Scud sur ses populations civiles et il a alors fait preuve de stoïcisme et de courage : mais je n'ai pas l'impression que cela va vraiment décider les Israéliens à se montrer très conciliants lors des négociations destinées à stabiliser leurs relations avec le monde arabe, en particulier avec les Palestiniens, des Palestiniens qui, de surcroît, ont commis la bêtise de s'allier avec Saddam Hussein et dont le leader, M. Arafat, vient de déclarer que tout irait beaucoup mieux quand le drapeau palestinien flotterait sur les minarets

des mosquées et sur les synagogues de Jérusalem. Bonne entrée en matière pour une conférence de la paix ! Dans ces conditions, je souhaite bien du plaisir à M. le ministre des affaires étrangères !

Il est un autre problème que la guerre n'a pas non plus réglé : certes, il n'a pas fait parler de lui, mais moi j'y pense et j'en parle ! Notre ami le colonel Kadhafi a toujours des chars et des avions que nous lui avons vendus, et des gaz que les autres lui ont vendus, tout cela à la frontière tunisienne, à la porte du Maghreb. Il faudra peut-être y penser un de ces jours. Cela me paraît important pour la suite...

Mme Christine Boutin. Bien sûr !

M. Michel Crépeau. J'en viens à mes propositions. Premièrement, mais cela a été dit, il faut tout faire, et au plus vite, pour retrouver les positions qui furent les nôtres au sein du monde arabe. Car nous sommes une puissance méditerranéenne et le vrai problème n'est pas seulement celui des trois millions de Maghrébins qui vivent en France, mais celui des 200 millions de Maghrébins qui vivront en face en l'an 2000 !

M. Alain Bonnet. Très juste !

Mme Christine Boutin. C'est le bon sens !

M. Michel Crépeau. Le voilà le vrai problème auquel il faut essayer de s'attacher par une action diplomatique en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de la justice internationale,...

M. Jean-Marie Daillet. Très bien !

M. Michel Crépeau. ... par une action économique en faveur des plus déshérités et par une action dans les domaines linguistique et culturel.

Mesdames, messieurs, j'ai beaucoup entendu parler de la francophonie - et je fais un paragraphe de la francophonie à La Rochelle : mais j'aimerais que l'on s'interroge sur le nombre des Français qui ont appris l'arabe ! 200 millions de Maghrébins et tout le monde méditerranéen parlent en arabe, mais combien de gens chez nous parlent arabe ? Il faut voir dans les deux sens ! C'est comme en amour, chacun doit apporter un petit peu, autrement ça ne marche pas ! *(Sourires.)*

Mme Christine Boutin. C'est toujours le bon sens.

M. Michel Crépeau. Deuxième proposition : il faut accélérer la construction de l'Europe car toute politique à la dimension de l'histoire se fait par le glaive et par l'écu.

M. Charles Ehrman. Par les femmes ? *(Sourires.)*

M. Michel Crépeau. ... et nous ne pouvons pas payer seuls une force de dissuasion moderne, une armée classique et une force d'intervention rapide et efficace.

En tout cas, ces événements montrent l'importance de l'Europe du Sud dans la construction européenne, à côté de l'Allemagne et de l'Angleterre, pays auxquels nous pensons peut-être trop, sans peut-être penser assez à ce qui se passe au Sud.

Troisièmement, il faudra repenser notre défense : ce sera l'objet d'un autre débat. Il faut que j'aille vite, puisque mon temps est limité, alors je vais vite : l'armée de métier, l'armée de conscription ? Il faudra peut-être trouver quelque chose entre les deux : car il n'est pas besoin d'une armée de balayeurs au nom de la conscription ! Nous avons besoin d'une armée de réservistes de haut niveau, accomplissant des périodes régulières, comme en font les Suisses. Monsieur le Premier ministre, pour notre nation, avoir 80 p. 100 de bacheliers en doublant le nombre des ingénieurs, c'est aussi un impératif de notre défense nationale.

M. Loula Mexandeau. Exact.

M. Michel Crépeau. Il ne faut pas l'oublier.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. Michel Crépeau. S'il faut voter des crédits militaires, il ne faudra pas pour autant sacrifier les crédits de l'université.

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Très bien !

M. Michel Crépeau. Quatrième proposition : limiter le commerce des armes. J'ai eu honte de voir que nos avions ne volaient pas la nuit parce que les autres en avaient qui pouvaient voler la nuit et nous les abattre. Leurs avions n'ont d'ailleurs pas été payés, et cela fait une rallonge de neuf milliards sur votre budget. Envoyer nos petits jeunes pour reconquérir tout cela ? Il y a lieu de réfléchir, au nom de la morale...

Dernière proposition : je pense que cette guerre a montré qu'une nation comme la nôtre, si elle n'a que le poids de ses armes, classiques en tout cas, et que le poids de son économie est une nation de dimension modeste. Ce qui fait la dimension mondiale de la France, c'est le message dont elle est porteuse, et dont nous sommes tous les porteurs.

S'il est vrai que l'Europe n'est aujourd'hui qu'un cap avancé de l'Asie, comme le disait Paul Valéry, je crois que le message de l'Europe est encore celui qui peut assurer une paix relative dans le monde, en tout cas la position déterminante de la France. (*Applaudissements sur de très nombreux bancs des groupes socialiste, du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Stasi.

M. Bernard Stasi. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, au début du mois d'août, au moment du déclenchement de la crise du Golfe, la plupart des responsables politiques, ainsi que de très nombreux observateurs, disaient que cette crise allait être le premier test de l'après-guerre froide, c'est-à-dire que le nouvel ordre mondial allait dépendre, dans une large mesure, de la façon dont cette crise serait abordée, traitée et résolue.

Un mois environ après la fin des hostilités, il est tout à fait légitime de se poser la question de savoir quel est le résultat de ce test. Peut-on, de la façon dont les événements se sont déroulés, tirer des conclusions encourageantes pour l'avenir ? Ma réponse sera plus optimiste que celle de l'orateur précédent, dont j'ai écouté les propos avec beaucoup d'intérêt. Ma réponse sera plus optimiste. En effet, on peut très raisonnablement considérer, à mon avis, que ce test a été positif pour ce qui concerne l'avenir.

D'abord, la communauté internationale, à l'initiative des Occidentaux et dans le cadre de l'O.N.U., a, unanimement, ou presque unanimement, condamné l'annexion du Koweït par l'Irak. Que d'autres atteintes aux droits des peuples n'aient pas été condamnées auparavant ne doit pas nous empêcher de nous réjouir de cette réaction saine et vigoureuse de la communauté internationale. Il convient au contraire de la saluer et de l'utiliser comme une référence pour l'avenir, comme un précédent.

Deuxièmement, les démocraties ont tenu bon. Au long de l'histoire, les démocraties ont souvent péché par excès de faiblesse face aux dictatures, soit qu'elles aient tardé à réagir, soit qu'elles ne soient pas allées jusqu'au bout. En la circonstance, non seulement elles ont réagi vite, mais elles sont allées jusqu'au bout de leur démarche, de leur logique, de leurs principes. Elles ont accepté de recourir à la force parce qu'il n'y avait pas d'autres moyens de faire lâcher prise à l'Irak. C'est une bonne nouvelle pour le monde que de savoir que les démocraties sont capables de faire preuve de fermeté. (*« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Francis Gang. Très bien !

M. Bernard Stasi. La troisième raison de se réjouir est le fait que la guerre n'a pas basculé, comme on aurait pu le craindre et comme beaucoup l'avaient annoncé, en un affrontement entre le Nord et le Sud, entre l'Occident et l'Orient. Cela est dû très largement à l'attitude courageuse d'Israël, au sang-froid dont ce pays a fait preuve en acceptant de ne pas riposter aux tirs dont il était l'objet. Il est évident qu'une riposte de sa part aurait disloqué la coalition et provoqué des troubles profonds et sans doute durables dans toute cette région et même dans l'ensemble du tiers monde.

Il faut se réjouir du fait que notre pays ait tenu son rang, ait occupé sa place et justifié son poste de membre permanent du Conseil de sécurité, enlevant ainsi un argument à tous ceux qui sont tentés de nous disputer ce siège.

M. Jacques Chaban-Delmas. Très bien !

M. Bernard Stasi. Il faut se réjouir que les peuples arabes ne se soient pas enflammés, malgré les appels à la guerre sainte. Sans doute y a-t-il eu dans un certain nombre de capitales arabes des manifestations d'hostilité à l'encontre de l'Occident, en particulier à l'encontre de la France, ainsi que des manifestations de solidarité à l'égard de l'Irak. Mais aucun des gouvernements arabes qui se sont engagés aux côtés des alliés n'a été déstabilisé. C'est dire que, contrairement à l'image que s'en font certains, le monde arabe n'est pas constitué d'un bloc monolithique de fanatiques, toujours prêts à en découdre avec les infidèles.

M. Jacques Barrot. Très bien !

M. Francis Gang. Exact !

M. Bernard Stasi. Cela dit, on ne peut pas encore en conclure que l'ordre mondial sera conforme à nos vœux.

Mme Christine Boutin. Oh non !

M. Bernard Stasi. C'est dans les semaines et dans les mois qui viennent que la guerre du Golfe prendra sa signification et que l'on pourra mesurer si, effectivement, le monde est plus raisonnable, plus sage qu'on avait pu le craindre. Si aucune chance de règlement n'est alors accordée aux autres problèmes qui existent au Proche et au Moyen-Orient, si aucun espoir n'est apporté aux peuples de cette région qui souffrent, qui ont peur, qui sont opprimés, cet extraordinaire déploiement de force au nom du droit apparaîtra aux yeux de beaucoup dans le monde comme une imposture visant à dissimuler la volonté de l'Occident, et en particulier des Etats-Unis, d'imposer la loi du plus fort, la loi du plus riche, et de sauvegarder leurs intérêts.

C'est dire que c'est en ce moment que tout se joue.

Mme Christine Boutin. C'est vrai !

M. Bernard Stasi. Les premiers signes sont encourageants. Là aussi, je me laisserai aller à quelque optimisme, tout en étant parfaitement conscient des difficultés de tous les responsables et de la gravité de certains problèmes.

Oui, les premiers signes sont encourageants. Ainsi, la tournée de James Baker au Proche-Orient, le fait qu'il ait tenu à rencontrer les Palestiniens, prouvent une démarche pragmatique de la part des Etats-Unis, lesquels ont compris qu'il ne pouvait pas y avoir de stabilité dans cette région du monde ni de sécurité pour Israël, tant que le problème palestinien ne serait pas réglé.

Le fait que le président Bush ait tenu à rencontrer le Président de la République française, le Premier ministre du Canada, le Premier ministre de Grande-Bretagne, démontre que les Etats-Unis n'entendent pas déployer une diplomatie solitaire, mais qu'ils veulent y associer leurs alliés du temps de guerre.

Dans ce contexte, que peut faire la France, quelle peut être sa contribution à ces efforts de paix ? Tout d'abord, bien entendu, le soutien qu'elle apporte, parce qu'il va dans le bon sens, aux efforts des Etats-Unis. La volonté de la France de manifester s'il le faut, quand il le faut, sa différence, est tout à fait légitime. Mais je pense qu'en la circonstance rien ne le justifierait. Nous pourrions d'autant plus, le moment venu, exprimer notre différence, voire notre divergence, avec clarté et avec force, que nous aurons apporté notre soutien loyal à l'actuel effort de paix des Etats-Unis. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Mais la France doit, dès maintenant, apporter une contribution spécifique à cette action de paix. C'est un problème qui a été abordé par plusieurs orateurs : le président de la commission des affaires étrangères, Michel Vauzelle, mais aussi Hervé de Charette et Michel Crépeau, pour ne citer que les derniers d'entre eux à s'être exprimés.

La France doit jouer un rôle important pour rétablir la confiance entre l'Occident et une grande partie du monde arabe. Je ne disserterais pas longuement sur la politique arabe de la France, d'autres l'ont fait avant moi. Il est évident que, dans une certaine mesure, cette politique a été, de tout temps, un mythe. Il est vrai aussi qu'elle a été parfois un alibi commode qui nous a permis de vendre, avec bonne conscience, des armes à un certain nombre de chefs d'Etat peu recommandables et dont il n'était pas évident, s'agissant en particulier de Kadhafi et de Saddam Hussein, qu'ils utiliseraient ces armes au service du droit international et de la morale internationale.

La politique arabe de la France, cela a été aussi le soutien au Liban, ce qui, hélas, n'a pas empêché ce pays, d'abandonner de façon très contestable sur le plan de la légalité ce qui lui restait de sa souveraineté entre les mains des Syriens.

M. Jean-Marie Daillet. Ce n'est pas définitif !

M. Bernard Stasi. La politique arabe de la France, cela a été également le soutien à l'O.L.P., ce qui n'a pas empêché Arafat de se ranger, sans hésiter, aux côtés de Saddam Hussein lorsque s'est déclenchée la guerre du Golfe. Cette politique, elle a été encore le soutien à l'Irak pendant de très nombreuses années. On ne peut donc pas dire qu'elle ait été un modèle de cohérence et d'efficacité ! Et pourtant, mes chers collègues, on ne peut pas nier que, dans un très grand nombre de pays arabes, la France bénéficie, en dépit de tout, d'une image propre, à la différence de certains pays occidentaux ou développés et qu'elle jouit - en tout cas qu'elle jouissait - d'une sympathie très vive aussi bien auprès de nombreux dirigeants que de beaucoup de peuples arabes.

Bien sûr, la participation des soldats français aux opérations militaires conduites par les Etats-Unis a créé, on le sait, un très grave malaise. Ce malaise a été d'autant plus grave, la déception d'autant plus vive, la colère d'autant plus forte - j'ai pu le mesurer, ainsi que Jacques Barrot, en Algérie comme en Jordanie - que ces peuples et ces dirigeants étaient très attachés à la France et qu'ils attendaient d'elle une autre attitude que celle qu'ils ont considérée comme un alignement inconditionnel sur la politique des Etats-Unis.

S'agit-il d'un malentendu passager ou d'une rupture définitive ? En tout cas, puisque les relations entre la France et le monde arabe sont à reconstruire, en quelque sorte, je crois qu'il faudrait faire cette reconstruction sur des bases plus saines, plus solides. Il faut d'abord convaincre nos partenaires de la communauté européenne que l'évolution du Maghreb, pour toutes sortes de raisons que je n'ai pas le temps de développer mais que vous connaissez tous, est aussi importante pour l'avenir du continent européen que celle de l'Europe de l'Est. En effet, si les pays du Maghreb basculaient dans l'intégrisme, les conséquences en seraient dramatiques pour l'ensemble du monde méditerranéen. Or, on le sait, l'intégrisme se nourrit de la misère, du sous-développement, des frustrations sociales. Il est donc grand temps que la Communauté européenne mette en œuvre une politique globale vis-à-vis du Maghreb, fondée sur un véritable partenariat, qui privilégierait les actions dans le domaine de la formation, de la recherche, des transferts de technologies.

En 1989, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie ont créé l'union du Maghreb arabe, précisément pour pouvoir mieux coopérer avec la Communauté européenne. On ne peut pas dire que cette dernière se soit engagée avec beaucoup d'enthousiasme dans cette voie. La France va-t-elle, dans ce domaine, laisser l'initiative à l'Espagne et l'Italie ? J'ai le sentiment qu'il faut, au contraire, s'associer avec ces pays pour donner, sur ce point important, un nouvel élan, une autre dimension à la politique communautaire. Je serais presque tenté de dire que la politique communautaire ne doit pas se résumer pour la France aux fluctuations sentimentales au sein du couple franco-allemand. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la Démocratie française et du Rassemblement pour la République)* et qu'il faut aussi qu'elle s'appuie sur l'Europe du Sud pour développer cette coopération avec le Maghreb.

M. Michel Crépeau. Très bien !

M. Bernard Stasi. Est-il besoin d'ajouter que contribuer au développement du Maghreb, c'est tarir les sources de l'immigration et favoriser aussi les avancées démocratiques dans le Maghreb ? En effet, il faut, bien entendu, dans notre action de coopération, dans le Maghreb comme ailleurs, favoriser les pays qui ont manifesté la volonté de s'engager dans la voie de la démocratisation. En même temps, la coopération doit augmenter leurs chances de réussir ce difficile pari de la démocratisation.

Enfin, la politique arabe de la France consiste à parler aux Arabes, à ceux - et ils sont nombreux - qui veulent bien nous entendre et nous écouter. Il ne s'agit pas de leur donner des leçons, ni de leur proposer nos modèles. Le monde arabo-islamique a des valeurs qui, lorsqu'elles ne sont pas

perverties, sont éminemment respectables et peuvent fonder, comme ce fut le cas dans le passé, des civilisations brillantes et dynamiques.

Parler aux Arabes, c'est leur dire qu'il n'y aura pas de stabilité dans le Proche-Orient ni de solution pour le problème palestinien, tant que les pays arabes, tous les pays arabes, n'auront pas reconnu à Israël le droit de vivre à l'intérieur de ses frontières.

Parler aux Arabes, c'est aussi leur dire que l'on s'étonne du silence de beaucoup d'entre eux s'agissant du Liban. Comment peuvent-ils admettre que ce pays frère voie sa souveraineté confisquée par un autre pays arabe ? La France ne devrait pas être le seul pays à crier pour le Liban.

M. Jean-Marie Daillet. C'est vrai !

M. Bernard Stasi. Elle devrait, sur ce point, trouver auprès d'elle des voix arabes pour crier aussi fort. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

Il faut s'étonner également que l'on entende aujourd'hui peu de voix dans le monde arabe pour dénoncer le massacre des civils irakiens auquel se livre Saddam Hussein.

M. Francis Geng. Très bien !

M. Bernard Stasi. Il est vrai que les Occidentaux sont assez discrets, eux aussi, et ne semblent pas désireux d'utiliser les moyens de pression sur Saddam Hussein que leur donne indiscutablement la présence sur le territoire irakien de troupes alliées.

Il s'agit enfin d'aider nos amis arabes à comprendre que ce n'est pas en se complaisant dans une attitude d'humiliation agressive, en considérant qu'Israël et l'Occident sont responsables de toutes leurs difficultés, que le monde arabe pourra accéder à la modernité économique et au progrès social et tenir, au sein de la communauté internationale, la place importante, très importante à laquelle il aspire légitimement.

Mes chers collègues, bien plus que l'histoire, qui est parfois bien lourde à porter, ce sont la géographie et le bon sens, c'est-à-dire la conscience claire et saine des intérêts de la France comme de ceux de la communauté européenne, qui doivent inciter notre pays à mettre en œuvre une politique arabe enfin cohérente. Elle doit être, avec notre participation à la construction de l'Europe, l'une des principales contributions de la France au nouvel ordre mondial. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

10

DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président. J'informe l'Assemblée que le Conseil constitutionnel a publié au *Journal officiel* (lois et décrets) du 18 janvier 1991 sa décision déclarant non contraire à la Constitution la loi relative au conseiller du salarié et sa décision déclarant non contraire à la Constitution, à l'exception de certaines de ses dispositions, la loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales.

Ces textes lui avaient été déférés par plus de soixante députés ou par plus de soixante sénateurs, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

11

DÉCLARATION DE L'URGENCE D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre une lettre m'informant que le Gouvernement déclare l'urgence du projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes (n° 1899).

12

RENOI POUR AVIS

M. le président. La commission des finances, de l'économie générale et du Plan demande à donner son avis sur le projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement des communes, instituant une solidarité financière entre les communes d'Ile-de-France et modifiant le code des communes, dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (n° 1899).

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le renvoi pour avis est ordonné.

13

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

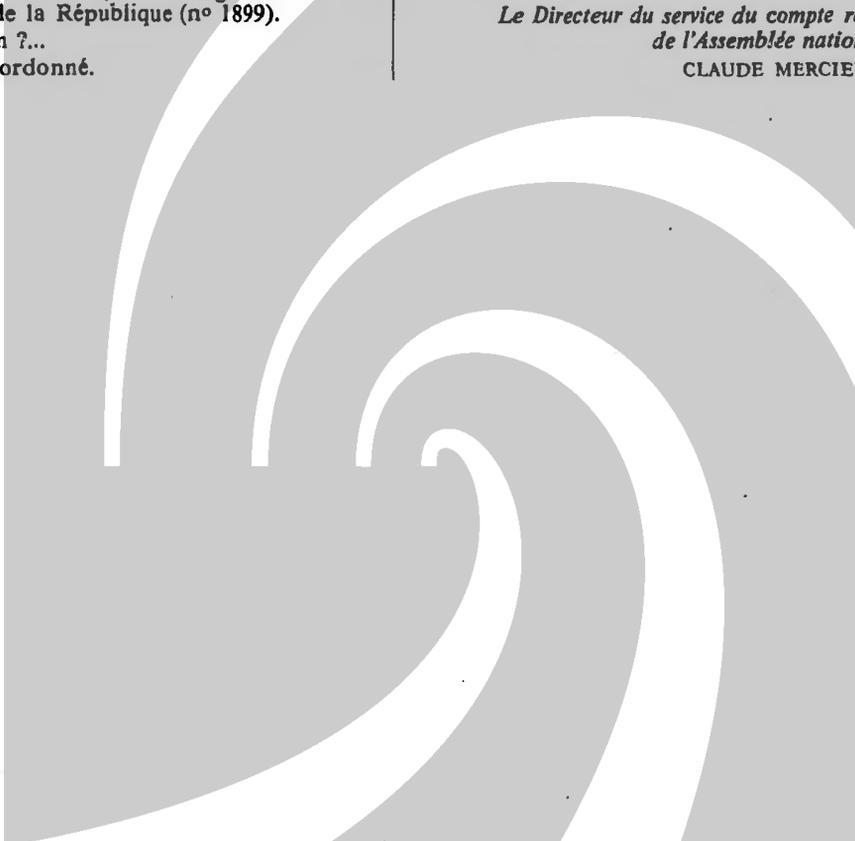
Suite du débat sur la situation au Moyen-Orient.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures quarante.)

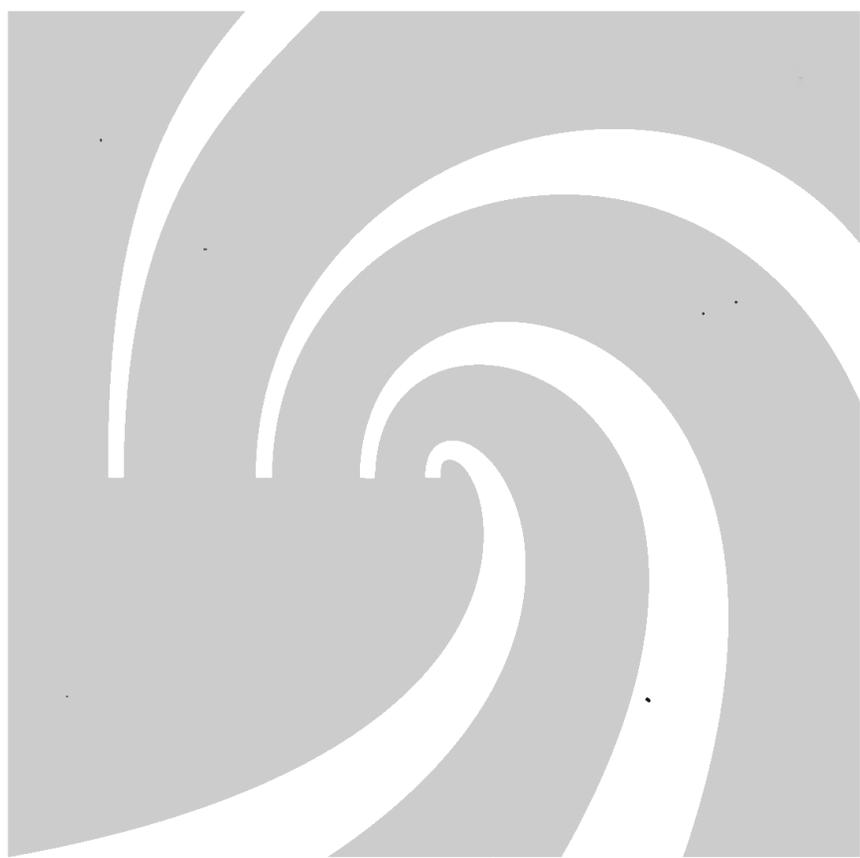
*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,*

CLAUDE MERCIER



LuraTech

www.luratech.com



LuraTech

www.luratech.com